

# Saint-Just-Luzac

Bulletin municipal 2019



AU  
mitan  
des marais



# Pension Canine et Féline de Pépiron

Le Fief de Pépiron (Mauzac)  
17320 St Just Luzac  
Tél. : 05.46.47.80.79  
06.23.17.29.96  
Email : nikosurko@orange.fr



Le Domaine  
des Rintintins  
Elevage de Berger Allemand  
<http://domainedesrintintins.chiens-de-france.com>



Bois - alu - PVC  
Portails sur mesures  
Clôture - Véranda - Store  
Placo - Isolation  
Charpente



14 bis place Eugène Papin - 17320 St Just Luzac  
**05 46 76 70 19**  
atlantique-chollet@orange.fr - [www.ac-menuiseries-fermetures.fr](http://www.ac-menuiseries-fermetures.fr)

## M.P.T.P.

ENTREPRISE INDÉPENDANTE  
Marc PAQUOT

### • TRAVAUX PUBLICS & MARITIMES

PARTICULIERS ET COLLECTIVITÉS

Terrassements généraux - Démolitions - Entretien des marais  
Protections des berges et littoraux - Enrochements  
Construction de digues/pontons - Fichage de pieux  
Empierrement - Goudronnage - Gravillonnage

### • LOCATION DE MATÉRIELS TP

PARTICULIERS ET PROFESSIONNELS AVEC OU SANS CHAUFFEUR

Mini pelle de 800 kg à 10T - Pelle de 12T à 22T - Compacteur  
Telescopique - Plaque vibrante - Scie à sol - Dumper - Tomberaux  
Camion benne et plateau 315

### • ACHAT - VENTE (CAMIONS - MATÉRIELS TP)

Avenue des Vignes - 17320 SAINT-JUST-LUZAC

**05 46 08 33 89**



# Raid info

RD728 17320 ST JUST LUZAC 05 81 314 314

INFORMATIQUE ET TÉLÉPHONIE  
VENTE ET RÉPARATION

## E.Leclerc

HYPERMARCHÉ MARENNES

+ DE CHOIX + DE QUALITÉ ET TOUJOURS LES PRIX

E. LECLERC livre le fioul à domicile sur rendez-vous

La chaleur, le confort à prix E. LECLERC, l'assurance du meilleur prix.

Rue de la République Tél. **05.46.85.11.44**

### HORAIRES D'OUVERTURE

Du lundi au jeudi et le samedi de 9h à 19h30  
Le vendredi de 9h à 20h. Le dimanche de 9h à 12h45



## EURL GARAGE DU ROND POINT

Vente et Réparation  
Mécanique toutes Marques  
V.L - V.U - 4x4

Ouvert  
du Lundi au Samedi  
Midi

13 Avenue des Vignes  
Z.A. Les Quatre Moulins  
17320 SAINT JUST LUZAC Tél : **05.46.85.90.98**

## BRICO

E.Leclerc

BRICOLER  
AMENAGER  
DECORER  
JARDINER

ZAC du Riveau **BOURCEFRANC**

Du lundi au samedi 9h à 12h et 14h00 à 19h

**05 46 36 27 67**



## Spécialiste parquet

Expo vente

Pose - ponçage - vitrification  
Menuiserie - Charpente

4 avenue des Vignes - ZA des 4 Moulins  
17320 St Just Luzac - 06 30 65 98 57



Emmanuel PICHON

Tél. 06 11 23 64 91

contact@pichon-technologie.fr

[www.pichon-technologie.fr](http://www.pichon-technologie.fr)

Spécialiste du liner en PVC armé  
sur mesure pour vos piscines.

Z.A. des 4 Moulins. 1 Av. des Vignes - 17320 Saint-Just Luzac



Chères concitoyennes et chers concitoyens,  
C'est toujours avec beaucoup d'enthousiasme et de sincérité que nous vous présentons le bulletin municipal, et nous sommes fiers de vous faire part de l'avancement des travaux sur la commune.

La traverse-bourg de Saint-Just a été faite, nous nous attaquons à celle de Luzac. Ce projet, plus ambitieux que prévu, prendra plus de temps dans sa conception mais verra le jour fin 2019. En suivant, la traverse du

hameau des Touches s'enchaînera. Nous avons commencé aussi la réfection des entrées de villages, rue du Port Chiffeu à Mauzac, rue du Port Marceau, rue des Jardins et rue du Stade à Luzac, rue Treuil Bois à Saint Just. Nous avons décidé, par convention avec le Syndicat de Voirie, de faire un état des lieux des 50 kms de voirie communale. Ce qui nous permettra de programmer judicieusement les travaux nécessaires pour continuer d'améliorer nos rues et nos routes communales. L'entretien de la voirie coûte cher à une commune, mais il est nécessaire de faire des travaux régulièrement, chaque année, ce que nous faisons depuis 2014.

Mais il n'y a pas que la voirie à entretenir. Les bâtiments nécessitent eux aussi des travaux. Le temple, devenu une salle pour la pratique des activités sportives, aura sa toiture entièrement refaite, le coût est de 40.000 euros. L'école aura une grande partie de ses sols refaits, 35.000 euros, mais nous avons pu obtenir des subventions.

Nous sommes, bien sûr, très heureux de l'ouverture d'une classe à la rentrée scolaire, ce qui prouve que des jeunes couples viennent s'installer sur notre commune, et ils sont les bienvenus.

N'oublions pas non plus la future salle multifonctionnelle. Elle sera un grand espace bien agréable à investir et servira pour de nombreuses occasions avec ses trois salles réhabilitées et la création de la grande salle des fêtes.

Ce sont des projets que nous avons prévus dans notre programme et que nous réalisons petit à petit.

Cependant nous sommes conscients que nous avons encore beaucoup à faire car nous nous rendons compte des besoins des uns et des autres, des associations, des administrés... pour établir de très bonnes conditions de vie. C'est le but que nous nous sommes fixé pendant ce mandat et nous travaillons chaque jour avec assiduité, rigueur et sincérité pour le réaliser.

Aussi, c'est dans un esprit constructif et toujours à votre écoute que je vous souhaite au nom de la municipalité une bonne lecture et une bonne et heureuse année.

*Ghislaine LE ROCHELEUIL-BÉGU*  
*Maire de Saint-Just-Luzac*



#### **Ce bulletin a été rédigé en collaboration avec :**

Marie-Claude Girard, Chantal Hébing, Ghislaine Le Rocheleuil-Bégu, Claude Jouselin, Jacqueline Poget, Jean Pierre Manceau.

*Le comité de rédaction remercie toutes les personnes qui ont participé à ce numéro.*

#### **Photos :**

Jean-Marie Bégu, Olivier Chere, Claude Jouselin, Gérard Raybaud

**Mise en page et impression :** Marennes Impression 05 46 76 75 16

## Dans ce numéro...

### ► **Rétrospective 2018**

pages 4 à 15

### ► **Vie municipale**

pages 16 à 21

Le budget 2018

pages 18 et 19

Urbanismes

pages 21 et 22

### ► **Infos communales**

pages 22 à 31

Plan d'entretien des espaces publics  
page 23

Remise de médailles  
page 27

Téléthon  
page 21

### ► **Associations**

pages 32 à 41

Liste des associations  
pages 32 et 33

Infos associations  
pages 34 à 41

### ► **Vie scolaire**

pages 42 et 43

### ► **Infos utiles**

pages 32 à 41

Urgences  
page 44

Infos pratiques, déchets et déchetteries  
page 44

Services  
pages 45

Calendrier des manifestations  
page 46

Nos commerces et artisans  
pages 47 et 48

Nouveaux commerces  
page 49

Nos ostréiculteurs et nos agriculteurs  
pages 50



# Rétrospective

## Les moments forts de la commune en 2018

JANVIER

Vœux 2018



Assemblée générale  
club des anciens



Assemblée générale  
Joyeux boulistes



Assemblée générale  
bibliothèque

FÉVRIER



Galette des rois  
des anciens



Concours de palet

MARS



*Carnaval*

*Repas des aînés*





*Nos doyens étaient présents au repas des aînés*

AVRIL



*Comédie du Louvois*

MAI



*Cérémonie du 8 mai*





Expo Atelier de peintres



Concours de palet vendéen

JUIN



Assemblée Générale du foot





Fête de la musique La Fraternelle



Visite Ets Rouyer Atlantic





*Signature convention participation citoyenne*



*Passage de voitures anciennes*



**JUILLET**



*Repas fin de classes*



*Fête des voisins  
à Artouan*



*Suite page suivante...*



Barbecue école



Eclade de moules



AOÛT



Prix du Lion's Club remis à Jacques Poget



SEPTEMBRE



Concours de palet vendéen





Rentrée des classes



Forum des associations



Remise de bourriches d'huîtres aux nouveaux habitants



Formation défibrillateur



OCTOBRE



Inauguration du Square de la Médaille Militaire



Cérémonie pont de la Bergère



Halloween



10 Novembre

NOVEMBRE



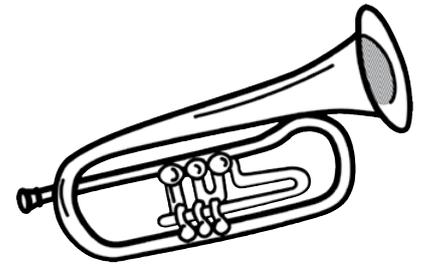


11 Novembre



Concours  
de belote  
« Rythme  
& ambiance »





Concert de la Sainte-Cécile



Téléthon - Soirée pot-au-feu



Téléthon - Défi

Téléthon - Remise du chèque de 2223 €€



Téléthon - Lâcher de ballons





*Marché de Noël*



*Repas de Noël*



## LE CONSEIL MUNICIPAL

### Le maire

> Ghislaine  
Le Rocheleuil-Bégu



### Les Adjoints

> Jean Pierre MANCEAU  
*Affaires Financières – Urbanisme  
Agriculture et Ostréiculture*



> Jacqueline POGET  
*Affaires Sociales*



> Chantal HEBING  
*Affaires Scolaires et Périscolaires*



### Les Conseillers Municipaux



> Claude JOUSSELIN  
*Délégation communication*

Jacqueline FOURCAULT  
Jean-Bernard SALLE  
Serge LACEPPE  
Willy DRILLAUD  
Jean-Michel BOUZON  
Olivier CHERE  
Anne-Lise BOUQUET

Catherine LACOMBE  
Yann HERCOURT  
Sandrine PAJOT-PONTAC  
Christian GUIGNET  
Jacques LEVY  
Clarice CHEVALIER  
Danilo CORNUAULT

## LES PRINCIPALES DECISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL EN 2018

### Décisions budgétaires

#### 03/04/2018

- Budget communal et Caisse des écoles :  
Approbation du compte administratif  
et du compte de gestion 2017  
- Affectation de résultat 2017
- Budget communal :  
Amortissements Traverse Bourg

#### 11/04/2018 Budget communal et Caisse des écoles :

- Approbation du Budget primitif 2018
- Vote des taux de fiscalité directe locale 2018

#### 24/09/2018

- Budget communal : demande d'admission  
en non-valeur
- Budget communal :  
Écritures SDEER – Décision modificative N°1
- Télétransmission des budgets Caisse des Ecoles
- Subvention course cycliste

**12/11/2018** : Appel aux dons  
pour les communes sinistrées de l'Aude

#### 17/12/2018

- Budget communal : décision modificative N° 2
- Clôture du budget de la Caisse des Ecoles

### Personnel communal

#### 03/04/2018 Avancements de grade :

- Création de 2 postes d'adjoints techniques  
principaux de 2<sup>ème</sup> classe
- Création d'un poste de brigadier-chef  
de police municipale

#### 03/04/2018 Recensement de la population : Indemnisation des agents recenseurs

#### 24/09/2018

- Création d'un poste d'adjoint administratif  
à temps non complet
- Modification horaire d'un poste d'adjoint technique  
Ppal 2<sup>o</sup> classe à temps non complet (24h/s)
- Modification horaire d'un poste d'adjoint technique  
à temps non complet (25h/s)
- Création d'un poste de contractuel à temps  
non complet (besoins occasionnels)
- Création d'un poste de contractuel à temps complet  
(besoins occasionnels)

**12/11/2018** CDG17 : adhésion au service  
de Médiation Préalable Obligatoire

## Décisions patrimoniales

**03/04/2018** Lotissement les Hauts de la Belle Prairie : demande de reprise de la voirie

**12/11/2018**

- Don de parcelles à la commune
- Cession de terrain rue de la Forge

## Délibérations communautaires Communauté de communes du Bassin de Marennes

**12/11/2018**

- Service ADS Avenant N°2
- Approbation du rapport d'activités 2017

## Délibérations diverses

**03/04/2018** Syndicat des Eaux :  
Déclaration de projet pour la station d'épuration

**24/09/2018**

Dénomination d'un square à la mémoire des médaillés

**17/12/2018**

Syndicat de voirie :  
Convention Assistance Technique Générale

**17/12/2018**

Demande d'annulation de la dénomination  
du Chemin Jacques Jamain

## ÉTAT-CIVIL

- Naissances : 15
- Mariages : 9
- Pacs : 3
- Décès : 14

## Marchés publics

**03/04/2018** Salle multifonctionnelle

- avenants lots 1-7-8 et 12
- régularisation de factures

**24/09/2018** Salle multifonctionnelle :

- avenant au contrat mission SPS
- avenants lots 1-3-5 et 8
- choix du mobilier pour l'office

**12/11/2018** Salle multifonctionnelle

- avenants lots 6-12 et 14
- régularisation de factures
- dénomination de la salle

## Fonctionnement communal

**03/04/2018** Transport scolaire : convention 2018

**24/09/2018**

- Acquisition balayeuse
- Réfection de la toiture de la salle omnisports
- Réfection des sols de l'école maternelle et de 2 classes de l'école élémentaire :  
Demandes de subventions

**24/09/2018** Contrat d'accompagnement RGPD

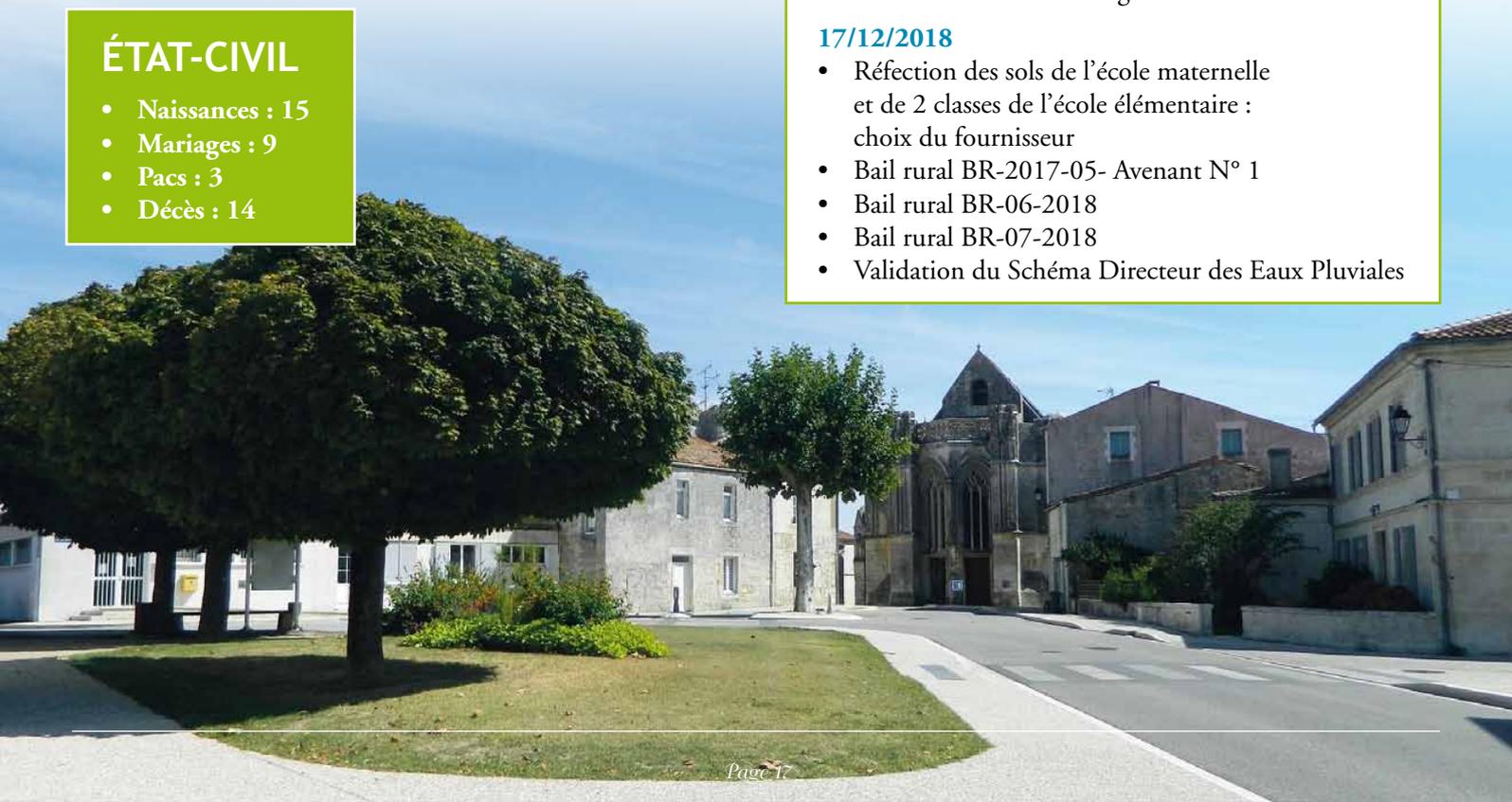
**24/09/2018** Transport scolaire :  
Validation du transporteur

**12/11/2018**

- Approbation du règlement 2018-2019 de la garderie et de la restauration scolaire
- Evaluation des risques psycho-sociaux :  
Demande de subventions
- Numérotation et adressage des voies communales

**17/12/2018**

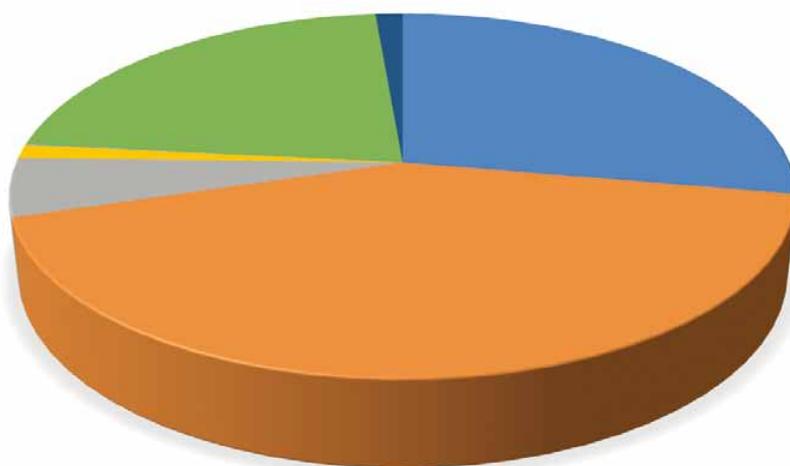
- Réfection des sols de l'école maternelle et de 2 classes de l'école élémentaire :  
choix du fournisseur
- Bail rural BR-2017-05- Avenant N° 1
- Bail rural BR-06-2018
- Bail rural BR-07-2018
- Validation du Schéma Directeur des Eaux Pluviales



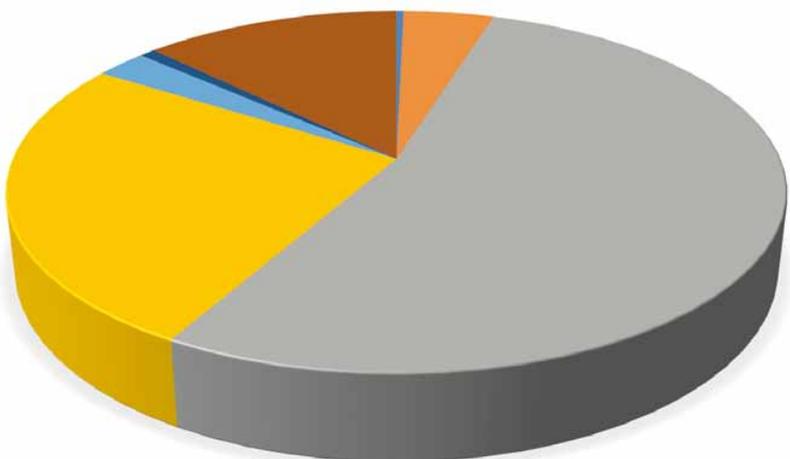
## LE BUDGET PREVISIONNEL 2018

### Section de fonctionnement

<i>Dépenses de fonctionnement</i>			
<i>Chapitre</i>	<i>Désignation</i>	<i>Montant 2018</i>	<i>Rappel 2017</i>
011	Charges à caractère général	392 637,93 €	378 900,00 €
012	Charges de personnel et frais assimilés	600 800,00 €	587 764,00 €
65	Autres charges de gestion courante (subventions, indemnités élus, SDIS, ...)	73 100,08 €	81 506,31 €
66	Charges financières	17 500,00 €	16 600,00 €
67	Charges exceptionnelles	1 100,00 €	1 100,00 €
023	Virement à la section d'investissement	310 371,20 €	157 236,16 €
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	18 845,80 €	6 806,24 €
	<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>1 414 355,01 €</b>	<b>1 229 912,71 €</b>

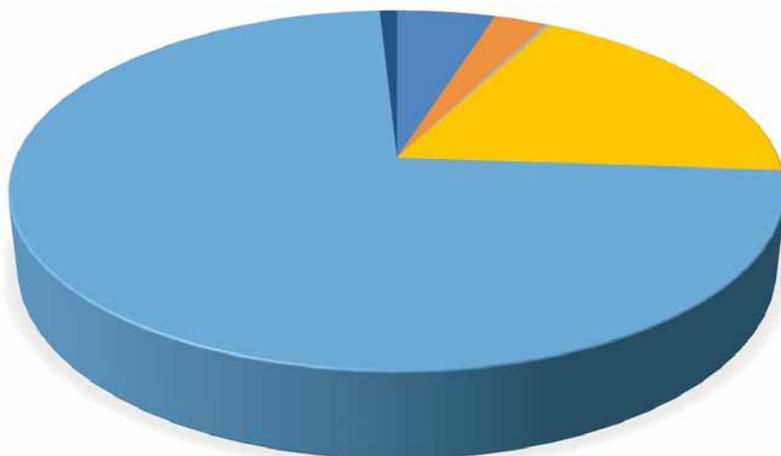


<i>Recettes de fonctionnement</i>			
<i>Chapitre</i>	<i>Désignation</i>	<i>Montant 2018</i>	<i>Montant 2017</i>
013	Atténuations de charges	5 000,00 €	8 000,00 €
70	Produits des services, domaine et ventes diverses (cantine, garderie, concessions cimetièrre, ...)	63 060,00 €	58 000,00 €
73	Impôts et taxes	755 410,00 €	740 329,00 €
74	Dotations, subventions et participations	364 927,00 €	299 451,00 €
75	Autres produits de gestion courante (loyers, locations salle, fermages, ...)	36 000,00 €	37 500,00 €
76	Produits financiers	30,00 €	50,00 €
77	Produits exceptionnels	11 000,00 €	15 000,00 €
002	Excédent de fonctionnement reporté	178 928,01 €	71 582,71 €
	<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>1 414 355,01 €</b>	<b>1 229 912,71 €</b>

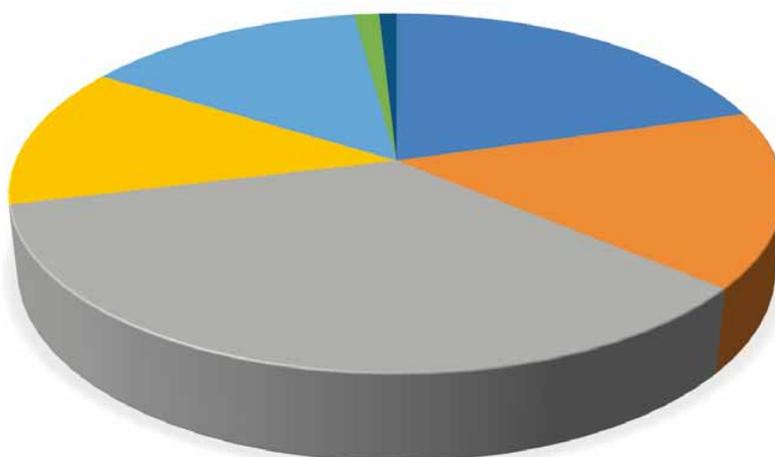


## Section d'investissement

<i>Dépenses d'investissement</i>			
<i>Chapitre</i>	<i>Désignation</i>	<i>Montant 2018</i>	<i>Montant 2017</i>
16	Emprunts et dettes assimilés (remboursement capital)	74 000,00 €	146 500,00 €
20	Immobilisations incorporelles (documents d'urbanisme frais d'études)	39 148,00 €	32 865,00 €
204	Subventions d'équipement versées (participations aux travaux Conseil départemental, ...)	3 923,00 €	195 127,50 €
21	Immobilisations corporelles (mobiliers, travaux achevés, acquisitions terrains, ...)	278 946,00 €	171 539,00 €
23	Immobilisations en cours (travaux, constructions en cours, ...)	1 107 258,00 €	1 235 870,56 €
001	Déficit d'investissement reporté	- €	178 183,59 €
041	Opérations patrimoniales	13 028,72 €	18 734,05 €
<b>TOTAL DEPENSES</b>		<b>1 516 303,72 €</b>	<b>1 978 819,70 €</b>



<i>Recettes d'investissement</i>			
<i>Chapitre</i>	<i>Désignation</i>	<i>Montant 2018</i>	<i>Montant 2017</i>
021	Virement de la section de fonctionnement	310 371,20 €	157 236,16 €
10	Dotations, fonds divers et réserves (affectation de résultat, FCTVA, taxes d'aménagement)	239 999,19 €	293 420,59 €
13	Subventions d'investissement reçues	527 900,00 €	428 480,66 €
16	Emprunts et dettes assimilés	193 942,00 €	1 074 142,00 €
001	Excédent d'investissement reporté	212 216,81 €	- €
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	18 845,80 €	6 806,24 €
041	Opérations patrimoniales	13 028,72 €	18 734,05 €
<b>TOTAL RECETTES</b>		<b>1 516 303,72 €</b>	<b>1 978 819,70 €</b>



## URBANISME : LES AUTORISATIONS DES DROITS DES SOLS

DEPUIS LE 1<sup>ER</sup> JUILLET 2015, LES DOSSIERS D'URBANISME REÇUS OU DÉPOSÉS EN MAIRIE SONT EN MAJORITÉ INSTRUITS PAR LE SERVICE MUTUALISÉ DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU BASSIN DE MARENNES, AVANT D'ÊTRE SOUMIS À LA SIGNATURE DU MAIRE.

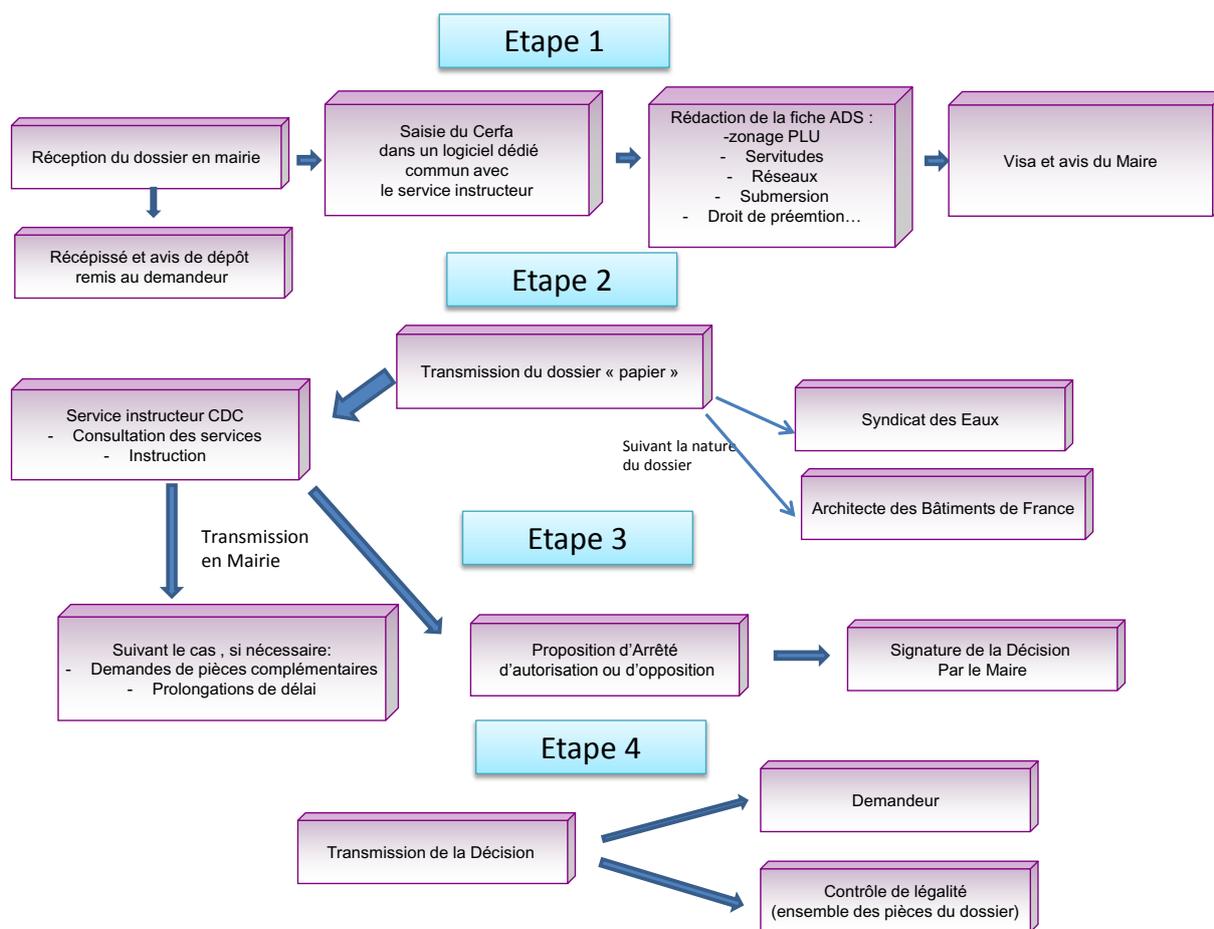
Ces dossiers sont de 5 types :

- le certificat d'urbanisme d'information, qui permet de disposer des informations sur la situation d'un terrain (CUa)
- le certificat d'urbanisme opérationnel, qui apporte des informations sur la faisabilité du projet (CUB)

- la déclaration préalable de travaux (DP)
- le Permis de construire (PC)
- le Permis d'aménager (PA)

Seuls les certificats d'urbanisme d'information sont instruits complètement par les services municipaux. Les autres dossiers sont

enregistrés par le service urbanisme communal pour vérification des pièces du dossier et pré-instruction, avant d'être adressés au service instructeur mutualisé du Bassin de Marennes.



## Le Coût de l'instruction du Droit des sols

Depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2015, la convention d'adhésion au service mutualisé de la Communauté de communes prévoit les dispositions financières suivante :

- **La commune assume les frais inhérents à ses obligations**, notamment les frais d'affranchissement des courriers envoyés aux pétitionnaires et de transmission en Préfecture et à la Communauté de Communes du Bassin de Marennes.

- **La Communauté de Communes assume les frais de fonctionnement du service** (affranchissement, téléphonie, fournitures administratives, documentation...) ainsi que ceux liés au logiciel d'urbanisme : abon-

nement, maintenance, assistance technique et formation des utilisateurs.

Compte tenu des missions exercées par les agents instructeurs de la Communauté de communes, la commune participe aux frais de personnel au prorata des actes instruits pondérés selon leur complexité. Un coefficient de pondération est appliqué pour chacun de ces actes en fonction de leur importance.

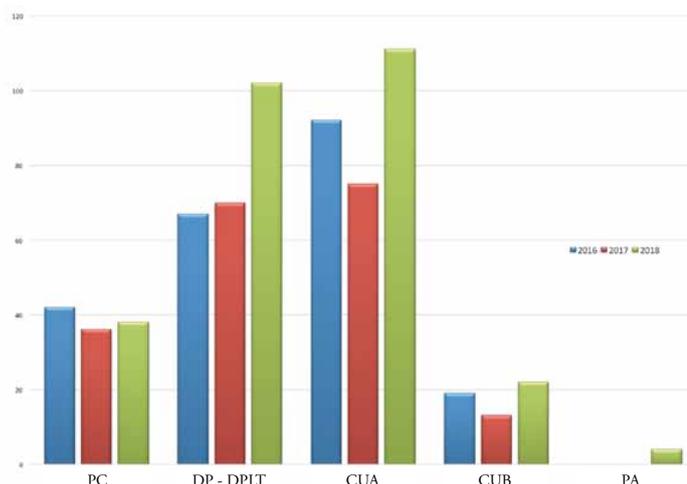
**La participation communale est calculée selon la formule suivante :**

Masse salariale des 3.25 ETP instructeurs x nombre d'actes pondérés instruits pour la commune sur un an / nombre total d'actes

pondérés instruits par la Communauté de Communes sur un an.

**Pour l'année 2018, la participation communale s'élève, pour 124 actes pondérés traités, à 27 146 €.**

A cette somme s'ajoutent indirectement les charges du personnel communal dédié à l'urbanisme, estimés à 31 000 € pour l'année 2018, pour l'instruction des certificats d'urbanisme d'information et l'enregistrement, traitement et suivi de tous les autres dossiers. **De ce fait, le coût global du service urbanisme pour la commune s'élève pour l'année 2018 à plus de 58 000 €.**



	2016	2017	2018
PC	42	36	38
DP - DPLT	67	70	102
CUA	92	75	111
CUB	19	13	22
PA	0	0	4
<b>Total</b>	<b>220</b>	<b>194</b>	<b>277</b>

Évolution des arrêtés d'urbanisme de 2016 à 2018

## Les effets collatéraux de la dématérialisation

Avant le 1<sup>er</sup> juillet 2015, l'instruction des dossiers d'urbanisme était réalisée « gratuitement » par les services de l'État. Outre le coût induit par le transfert de compétence expliqué ci-dessus, la dématérialisation des actes transmis au contrôle de légalité génère un temps de traitement supplémentaire et de ce fait des frais de personnel supplémentaires.

Avant le 1<sup>er</sup> janvier 2018, un exemplaire du dossier complet était transmis par voie postale au contrôle de légalité de la Préfecture.

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2018, à l'instar des délibérations et des écritures comptables, les dossiers d'urbanisme sont désormais transmis au contrôle de légalité par le biais

de la plate-forme sécurisée Stela. Ce qui auparavant ne demandait qu'un temps restreint de copie du dossier papier, demande désormais, certes le même temps pour scanner le dossier, mais un temps beaucoup plus important pour renommer correctement chaque fichier du dossier d'urbanisme, le classer, le transmettre au contrôle de légalité et relever le N° d'accusé de réception avant de le reporter sur l'arrêté qui sera destiné au demandeur.

Pour preuve le tableau ci-dessous montrant l'évolution du nombre de fichiers enregistrés pour les dossiers d'urbanisme.

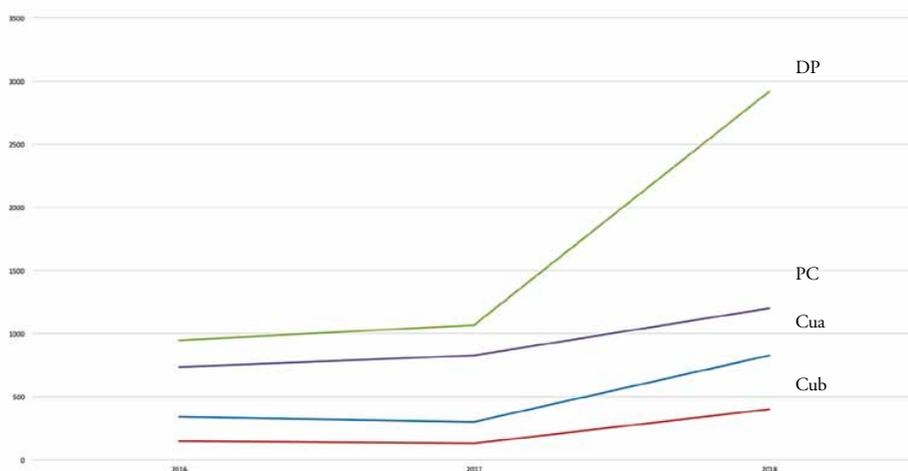
Points positifs de ce dispositif : grâce à un matériel de copie/scan performant, la déma-

rialisation des dossiers reste simple, limite la consommation de papier, et les dossiers sont désormais complètement archivés électroniquement. Cela permet un gain de temps en cas de besoin de consultation d'un dossier et évite d'aller rechercher les archives papier que nous continuons toutefois à conserver.

**Dossiers :** nombre de dossiers d'urbanisme reçus par an

**Fichiers :** nombre de fichiers saisis ou scannés générés pour le traitement des dossiers. Ce travail est fait en mairie par les agents chargés de l'urbanisme pour chaque demande.

### Evolution du nombre de fichiers par type d'actes



A noter que cette procédure de dématérialisation et ses conséquences s'appliquent également dans d'autres domaines comme les délibérations, les arrêtés municipaux, la comptabilité, etc...

Pour exemple, pour l'ensemble de l'exercice 2018, 2037 fichiers ont été transmis à l'appui des dépenses et recettes. En ce qui concerne le marché de travaux de la salle multifonctionnelle notamment, il a été nécessaire de scanner et renommer 220 fichiers uniquement pour justifier le paiement des factures relatives à ces travaux...

	2016		2017		2018		Variation nombre fichiers 2017-2018
	Dossiers	Fichiers	Dossiers	Fichiers	Dossiers	Fichiers	
Cua	101	341	77	298	146	824	177%
Cub	20	145	14	129	22	400	210%
DP	70	944	69	1064	103	2921	175%
PC	44	734	42	825	33	1199	45%
<b>Total</b>	<b>235</b>	<b>2164</b>	<b>202</b>	<b>2316</b>	<b>304</b>	<b>5344</b>	<b>131%</b>

## ► SCHEMA DIRECTEUR DES FAUX PLUVIALES

L'étude a porté sur un répertoire et une localisation de tous les ouvrages existants sur la commune : **Plan de récolement**

A savoir : les regards de visite, les têtes de buse, les grilles carrées, les avaloirs, les ouvrages de stockage, les exutoires et bassins versants etc.... Il est intéressant de savoir ce que chacun de ces ouvrages reçoit ou renvoie comme eau par rapport à l'altitude du terrain naturel et l'altitude du fil d'eau.

Ce travail nous a permis de voir des insuffisances sur le réseau après une modélisation en période estivale et en période hivernale.

Il s'en sont suivies des propositions d'aménagement dans les secteurs à urbaniser surtout par rapport aux contraintes environnementales, réglementaires et techniques.

D'autre part, il faudra remédier à certains problèmes sur les secteurs que nous avons déjà identifiés.

L'étude a apporté des propositions techniques et chiffré le coût de ces travaux.

Ce document ( SDEP ) sera donc annexé au PLU de la commune et il sera utile lors de l'élaboration des permis au niveau de l'urbanisme.

## ► SECURITE COMMUNALE

**Dans le cadre sécuritaire nous avons pris quelques mesures depuis 2014 :**

- **Lutte contre l'incendie :** installation de nouvelles bornes et d'une citerne à Artouan

- **La règle des trois S** (Sécuriser, Surveiller, Signaler) ou comment se protéger contre les cambriolages (réunions faites avec la gendarmerie).

- **Protocole participation citoyenne** signé en juin 2018 avec la gendarmerie, la préfecture et la mairie.

- **Pose de défibrillateurs** avec la formation à leur utilisation et projet de formation aux Gestes Qui Sauvent qui sera dispensée à des administrés volontaires dans les villages et à une classe de l'école communale en 2019.



Formation défibrillateur

Les 3 défibrillateurs achetés par l'intermédiaire de la Pharmacie des Claires, sont installés : l'un au Stade de Foot à usage de l'Etoile Sportive et des Joyeux Boulistes, le deuxième à la salle omnisports pour toutes les associations qui la fréquentent et le troisième, actuellement à la mairie, sera installé à l'extérieur de l'actuelle Salle des Fêtes très prochainement.

Dans la foulée de ces actions, le plan communal de sauvegarde, outil opérationnel et stratégique en cas de catastrophe naturelle ou sanitaire, est remis à jour.



Citerne à Artouan

## ► SYNDICAT DEPARTEMENTAL DE VOIRIE

Une convention d'Assistance Technique Générale a été signée avec le Syndicat Départemental de Voirie et souscrite pour quatre ans (2019/2022).

**Quel en est le but ?**

Cette assistance générale dans le domaine de la voirie permettra de déterminer l'état du réseau routier en y intégrant l'importance du trafic et son évolution pour y établir un plan de gestion du patrimoine routier. Suivra l'élaboration des programmes d'investissement et d'entretien avec des propositions de techniques appropriées de confortement, de réparation ou de construction.

En évaluant les travaux, un planning de réalisation sera établi. Il faut savoir que la commune a un réseau de voirie très important qu'il faut entretenir régulièrement. Ne pouvant tout faire en même temps, bien que nous ayons fait chaque année des travaux financièrement conséquents, il est en effet souhaitable de faire un état des lieux, de prioriser les travaux les plus urgents et d'établir un planning sur plusieurs années. Aussi faire appel au syndicat pour une assistance technique est judicieux vu l'ampleur de la tâche.

## ► PIEGEAGE DU RENARD



Dès que vous constatez que des volailles ont été tuées par un renard, ne touchez à rien, n'attendez pas mais téléphonez immédiatement au piégeur agréé de notre commune

Jean-Marie Sicaud au 06.74.57.38.44.

Il se rendra sur les lieux pour piéger le goupil.

### LA RESTITUTION DU PLAN D'ENTRETIEN DES ESPACES PUBLICS A ÉTÉ FAITE ET UN RAPPORT A ÉTÉ ENVOYÉ À L'AGENCE DE L'EAU, ADOUR-GARONNE POUR LE VERSEMENT DE LA SUBVENTION.

Cette étude a porté sur les points suivants :

- Un rappel sur les pesticides et les réglementations a été fait, ainsi qu'un rappel des trois niveaux de risques de transfert des pesticides vers le milieu.
- Il ne faut pas oublier que, sur la commune, c'est environ 26 hectares de surfaces que nous entretenons. 97% de ces surfaces sont entretenues sans produits phytosanitaires.
- Un bilan des pratiques actuelles a été dressé.
- Un tableau récapitulatif a été fait à partir d'un outil SIG. Il compile les données récoltées sur le terrain, les analyse, et débouche sur des conseils, des préconisations.

En effet cet outil permet de calculer les coûts et les temps de travail moyens pour l'utilisation des différentes techniques d'entretien. Ce calcul prend en compte les classements de l'état de dégradation de la surface et de la gestion différenciée. L'ensemble de ces critères nous donne un coût moyen exprimé en Euro/mètre carré/an.

Ce tableau est révélateur et il va permettre d'orienter les choix des méthodes adaptées aux espaces et à leur type de gestion que l'on classe en trois catégories :



#### L'espace d'aspect soigné

Dans ces espaces, l'entretien sera intensif. Les passages sur ces sites seront réguliers. Un effort particulier sera fait sur le fleurissement afin de mettre ces espaces en valeur.



#### L'espace d'aspect de transition

Dans ces espaces, on garde un entretien régulier, sans qu'il soit aussi important que le code 1. La nature est toujours domestiquée mais l'intervention humaine est moins visible. L'aspect fonctionnel est privilégié.



#### L'espace d'aspect naturel

Ces espaces doivent faire l'objet d'une gestion raisonnée, voire plus extensive. Ils sont destinés à apporter un côté « campagne » à la ville. L'entretien y est donc modéré et l'objectif principal est de préserver la sécurité des usagers tout en développant la biodiversité.



C'est ce qu'on appelle la gestion différenciée.

#### Actuellement :

- L'espace d'aspect soigné représente 11% des 26 hectares, soit 2,8 hectares.
- L'espace d'aspect de transition représente 46% des 26 hectares, soit 12 hectares
- L'espace d'aspect naturel représente 43% des 26 hectares, soit 11 hectares

A partir de ces données et de ces pratiques étudiées, analysées, des cartes ont été faites et sur ces cartes on peut faire évoluer les aspects (soigné, de transition ou d'aspect naturel) ainsi que les techniques utilisées.

Le but, en effet, de ce plan d'entretien est de jauger de la pertinence de nos pratiques actuelles d'entretien et si besoin de les faire évoluer. Bien sûr tout en gardant à l'esprit la réduction des pollutions engendrées par les pesticides.

Il faut reconnaître que la commune est déjà bien engagée dans la démarche et cela depuis plusieurs années. Les employés de la voirie ont suivi des formations aux techniques alternatives et ont été informés sur la gestion différenciée pour une gestion sans pesticide.

Cependant il n'y a pas de « solution miracle ». C'est une somme de techniques qui permettra d'entretenir les espaces publics sans l'usage de produits phytosanitaires.

Et surtout il faut sensibiliser les administrés à la démarche, pour qu'eux aussi aient une pratique vertueuse et respectueuse de l'environnement, pour la faune et la flore locale.

En ce sens nous communiquerons en 2019 de différentes façons.



## CHOIX DU NOM DE LA SALLE MULTIFONCTIONNELLE

De nombreuses propositions ont été faites par les administrés, les enfants de l'école et les élus.

Entre les noms des joueurs de foot, les noms des chanteurs, les noms de personnalités, comme Simone Veil, et bien d'autres propositions surprenantes ou amusantes, la commission s'est recentrée sur les noms qui revenaient le plus souvent tels La Roselière, la Grenivette, la Maison des Marais, la Salle des marais, le Cœur des Marais...

La décision a été guidée par ce mot MARAIS.

Pour tous ceux qui connaissent les mots d'ici, *Le Mitan* désigne le milieu d'un site.

Plus que du saintongeais, il s'agit d'un vieux mot français qui n'est plus guère utilisé que dans la région.

### *Au Mitan des Marais,*

Ne sommes-nous pas au milieu de deux marais ?

D'une part le marais gâts et d'autre part le marais salé.

Merci à tous ceux qui ont participé en apportant leurs idées.

Je propose  
Nils Armstrong.  
parce que c'est  
le premier homme  
qui a marché  
sur la lune.

je propose : la salle  
Charlemagne  
parce qu'il a inventé  
l'école

Je propose :

La salle Huguet  
parce que c'est le prénom  
de la directrice

Je propose : ronaldo

parce que j'aime bien le foot

~~le foot~~

ballon

Je propose la salle grillons

parce que c'est des insecte  
minion et se sotteille  
partou et se conte.



## TRAVAUX ECOLE

Dans le cadre des travaux dans les bâtiments, nous avons sollicité l'aide du département afin de procéder à la réfection des sols de deux classes de l'école élémentaire ainsi que la réfection des sols de l'école maternelle.

Ces subventions ont été accordées à hauteur de 30% du montant hors taxes des opérations, soit :

- 5812 euros sur 19375 euros HT

- 3460 euros sur 11536 euros HT

### Concernant la maternelle

Les sols des classes maternelles nécessitent un revêtement spécial pour amortir les chutes éventuelles des jeunes enfants en se déplaçant ou en participant à l'éducation physique.

Ces matériaux spécifiques qui satisfont aux normes de sécurité, sont donc plus chers qu'un simple revêtement.

Les salles concernées sont les deux salles des classes maternelles, la salle de motricité et le dortoir.

### Concernant le carrelage de deux salles de classe

Les sols vieillissent, il était donc nécessaire de remplacer les revêtements abîmés de ces deux classes par du carrelage (nouvelle salle de classe anciennement salle informatique ainsi que la classe de CP).

Les travaux ne pourront se faire que pendant les vacances vu leur importance ( enlever tout le mobilier des classes, travaux, séchage, ménage, remettre le mobilier).



## ▶ LES TRAVAUX QUI SONT TOUJOURS A L'ETUDE SONT LES SUIVANTS

- **Aménagement du chemin de l'église**, les enjeux sont importants car il faut définir des solutions fonctionnelles et sécuritaires en plus de créer une continuité entre un usage à vocation routière au sud et un usage à vocation piétonne au nord. De plus cet espace se situe dans le périmètre des Bâtiments de France.

- **Aménagement de la traverse du hameau des Touches** : les concessionnaires ont été contactés pour l'étude du projet. Nous sommes donc dans l'attente de décisions suite à leurs vérifications et chiffrages.

- **Aménagement de la traverse de Luzac**, un premier projet avait été décidé mais nous avons souhaité le retravailler avec les concessionnaires pour prévoir l'enfouissement des réseaux électriques et téléphoniques et de ce fait un linéaire plus important.

Habitants des rues concernées (rue des Acacias, rue du Temple), vous serez avertis en temps utile car il est nécessaire de vous demander si vous prévoyez des divisions futures de vos propriétés. Ces requêtes ont des incidences sur les réseaux électricité, assainissement....

## ▶ TRAVAUX SUR LA RD 728



*Borne incendie rochebonne*



*Carrefour Séquoia*



*Évitement carrefour vers la Pauline*

Des travaux ont été initiés par le Syndicat des Eaux 17, maître d'œuvre d'une part et d'autre part par la RESE et le Conseil Départemental de la Charente-Maritime.

Ces travaux concernent le renforcement et le renouvellement du réseau d'eau potable en aval du réservoir, le long de la RD 728, soit **le tronçon entre le château d'eau et Rochebonne**.

Ils comprennent la fourniture et la pose de canalisation en fonte, la réalisation de huit raccords et la reprise d'un branchement récent.

Le Conseil Départemental reprend la réfection du tapis d'enrobé.

Ils ont été réalisés sur la période octobre/novembre/décembre sans réel problème. Cependant il a fallu que nous changions un poteau d'incendie qui était défectueux (coût pour la commune : 800 euros HT).

Des travaux de remise en état de la structure de chaussée et de la réfection de la couche de roulement de la RD728 ont été projetés par le Conseil Départemental, maître d'ouvrage.

Ce recalibrage de la chaussée s'effectue du **Rond-Point jusqu'à la RD 123**.

On peut constater, outre ce recalibrage, une meilleure visibilité au niveau du carrefour Séquoia. D'autre part une voie d'évitement a pu être créée au niveau de la route qui mène au Moulin des Loges et La Pauline.

## ▶ ABRI BUS LES PIBLES

Réalisé par les Services Techniques, coût des matériaux : 400 euros



## LE CIMETIERE

L'actuel colombarium étant saturé, il était indispensable d'en créer un nouveau. De plus la population dépassant les 2000 habitants, la commune était dans l'obligation de mettre à disposition un jardin de dispersion. Les services techniques ont végétalisé l'espace, arbres, arbustes et rosiers ont été plantés.

Les travaux ont été réalisés en octobre 2018 pour un coût de 13000 euros.



## DÉFENSE INCENDIE DE LA COMMUNE

### Rappel :

Les communes sont chargées du service public de défense extérieure contre l'incendie et sont compétentes à ce titre pour la création, l'aménagement et la gestion des points d'eau nécessaires à l'alimentation en eau des moyens des services d'incendie et de secours.

Dans ce cadre réglementaire, nous avons prévu de planifier sur plusieurs années des travaux pour améliorer la défense incendie sur la commune; aussi un état des lieux a été demandé aux services du SDIS. Cette étude avait principalement mis en évidence une insuffisance pour la défense des hameaux. Des préconisations avaient été formulées par le SDIS.



## LE RGPD

### Règlement Général sur la Protection des Données.

Il est entré en vigueur le 25 mai 2018. Il touche toutes les organisations qui collectent des données personnelles auprès de tout citoyen de l'UE.

Il a été élaboré pour protéger les individus contre les atteintes à la vie privée et les atteintes à la protection des données.

Toute collectivité territoriale est concernée et elle doit offrir un niveau optimal de protection des données personnelles traitées, celles de ses administrés, celles de ses agents et celles des élus. La commune de Saint-Just-Luzac, par délibération et signature d'une convention, a désigné le Syndicat Informatique SOLURIS pour l'accompagner dans cette démarche et être son Délégué RGPD.

La collectivité reste le responsable des traitements de ses données.

Au niveau de notre commune, Marie-Claude Girard a été désignée Référent Opérationnel pour réaliser selon les préconisations de SOLURIS, la mise en conformité des documents relatifs à la protection des données personnelles.



## PROLIFERATION DES CHATS

Fin 2018, nous avons abordé en conseil municipal, le problème de la prolifération des chats.

Devant le nombre croissant des chats errants, il conviendrait de mettre en place un dispositif pour limiter le nombre de chats sans maître.

Il faut savoir qu'un couple de chats non stérilisés peut engendrer plus de 20000 descendants en quatre ans seulement.

Il est donc fortement conseillé aux propriétaires de chats, de les faire stériliser, et de son côté, la mairie pourrait s'engager sur une convention avec la fondation *30 Millions d'Amis*.

Dans la perspective d'améliorer cette défense plusieurs échanges ont eu lieu avec les représentants du SDIS, le responsable du service contrôle et conformité au sein de la RESE et le référent au niveau du département.

Ces rencontres ont permis de vérifier la faisabilité des préconisations du SDIS par rapport au réseau existant de la RESE. La municipalité a donc commencé son investissement en matière de défense contre l'incendie après avoir obtenu un accord des subventions de l'état dans le cadre de la DETR.

- Installation de deux poteaux incendie (fief de Malerat et Boisrond).
- Installation d'une citerne de 60 m<sup>3</sup> à Artouan.

Le plan de financement est le suivant :

- 12568,99 euros HT de travaux
- 5027,60 euros de subvention 40% DETR
- 7541,39 euros fonds propres 60%

## REMISE DE MÉDAILLES ANNÉE 2018

CETTE ANNÉE FUT RICHE PUISQUE CINQ ADMINISTRÉS DE LA COMMUNE ONT ÉTÉ GRATIFIÉS D'UNE MÉDAILLE SYMBOLISANT LEUR DÉVOUEMENT AUX AUTRES.

### Médaille d'honneur des Services Bénévoles

**Jérôme Gilardeau** a reçu la Grand-Croix d'Honneur, médaille d'honneur des Services Bénévoles, Civiques et Humanitaires pour ses actions depuis de nombreuses années au service de ses concitoyens. Il a d'ailleurs été promu administrateur fédéral de la fédération des Secouristes Français dont l'idéal et les actions se résument en un seul mot : SERVIR.

Jérôme est venu s'installer sur notre commune, il travaille au SDIS de Rochefort où il occupe le poste d'adjoint au responsable des formations de secours d'urgence aux personnes et secours routiers. En prenant sur son temps il fera, cette année, des formations « Les Gestes Qui Sauvent », formations que nous mettrons en place à l'attention de quelques administrés volontaires et répartis en maillage sur chacun de nos villages.



### Hommage à quatre pompiers volontaires dont deux résident sur la commune.

La cérémonie a eu lieu devant le Monument aux Morts. **Emilien Lebon** et **Pascal Roux** ont reçu la Médaille de Bronze pour leurs 10 ans de bons et loyaux services au secours d'urgence aux personnes et secours routiers. Pour **Nicolas Boutet** et **Jérôme Decou**, ce ne sont pas moins de 20 ans de bénévolat au service de la population. Ils se sont vu remettre la Médaille d'Argent lors de la cérémonie du 11 novembre 2018.

Les médailles d'honneur des sapeurs-pompiers ne sont pas que de simples décorations. Elles récompensent les sapeurs-pompiers qui font preuve d'un dévouement constant au cours de leur carrière. En l'occurrence elles font honneur à ces quatre bénévoles qui donnent généreusement de leur temps pour venir en aide à ceux qui en ont besoin. Et comme on peut le voir malheureusement dans les actualités, ils ne sont pas à l'abri d'un danger. Ce qui rend leurs actions plus valeureuses. Ces médailles d'ancienneté sont décernées sur proposition de l'autorité hiérarchique, par le préfet du département. La médaille est ronde d'un diamètre de 33mm. A l'avant, c'est une effigie symbolique, profil gauche de la tête de la république France, coiffée du casque traditionnel des sapeurs pompiers et au revers, le casque traditionnel étouffant le feu d'un édifice en flamme avec les mots gravés : « Hommage et Dévouement ».



### Congrès des Médaillés Militaires

Le samedi 13 octobre 2018, la municipalité de Saint-Just-Luzac a accueilli le Congrès Départemental des Médaillés Militaires, placé sous la présidence de Madame Marie-Françoise Richard Présidente de l'Union Départementale des Sections Locales de la Médaille Militaire en Charente-Maritime. Elle était entourée de nombreuses autorités civiles et militaires.

A l'occasion de la prise d'arme qui a eu lieu devant la mairie, Monsieur **Jean-Pierre Corioland** a reçu l'insigne et le diplôme des 10 ans de Porte-Drapeau pour 16 ans de bons et loyaux services. Cette manifestation s'est terminée par un repas en notre salle des fêtes. Nous adressons à Jean-Pierre nos sincères félicitations.

Ce même jour a été créé le *Square de la Médaille Militaire* près du monument aux morts. Un panneau portant l'historique de cette médaille a été implanté.



## ► RECENSEMENT 2018

### LE RECENSEMENT D'UNE COMMUNE A LIEU TOUS LES CINQ ANS. MAIS IL FAUT FAIRE LA DIFFÉRENCE ENTRE POPULATION COMMUNALE RÉELLE ET RECENSEMENT.

En effet la date de référence de la population est identique pour toutes les communes. Celles-ci n'étant pas toutes recensées la même année, cette date de référence unique est l'année du milieu du cycle des cinq dernières enquêtes couvrant l'ensemble des communes, soit la situation effective trois ans avant. Ainsi la population légale du 1er janvier 2019 correspond à la situation du 1er janvier 2016.

Cependant les chiffres de population légale de toutes les communes sont actualisés chaque année en raison des conséquences sur les dotations versées par l'état.

Les conclusions de 2018 font apparaître un maintien du taux de résidences principales aux alentours de 79% et une légère hausse du nombre de résidences secondaires.

De façon générale on constate une diminution de la taille moyenne des ménages en résidences principales : de 2,34 elle passe à 2,29. Son impact est réel puisque rapporté au nombre de logements de la commune, elle explique une baisse de 40 habitants environ.

C'est la conséquence des phénomènes de cohabitation comme la croissance des familles monoparentales, l'hospitalisation des plus anciens...

Mais les efforts entrepris par la commune en matière d'urbanisme compensent largement cette « diminution virtuelle », car en 2019, la commune compte 2050 habitants.

## Journée Défense et Citoyenneté (JDC)

Dans votre entourage proche, amical, familial, vous connaissez sans doute un jeune de 16 ans. S'est-il fait recenser ? A cet âge, les adolescents ont souvent d'autres préoccupations et pourtant : le recensement est obligatoire.

**QUI ?** Tous les Français, filles et garçons âgés de 16 ans.

**POURQUOI ?** Pour pouvoir être convoqué à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC) \*. Pour être inscrit d'office sur les listes électorales.

**COMMENT ?** Deux possibilités s'offrent à vous :

### > PAR INTERNET

- 1 – Créez votre compte sur [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr)
- 2 – Vérifiez ensuite que le e-recensement est possible dans votre commune.
- 3 – Munissez-vous des documents numérisés suivants : pièce d'identité et livret de famille.
- 4 – Allez dans la rubrique « Papiers-Citoyenneté », cliquez sur « recensement, JDC et service national », ou dans la zone « rechercher » tapez « recensement ».
- 5 – Suivez les instructions.

### > A LA MAIRIE DE VOTRE DOMICILE

Munissez-vous des documents suivants : pièce d'identité et livret de famille.

\* La JDC est obligatoire pour obtenir le permis de conduire et pour passer tout examen soumis à l'autorité de l'état.



Connectez-vous sur



## ► LA POSTE

**Fin 2016, la commune a signé une convention avec la Poste afin d'effectuer une mise à jour complète à la fois des dénominations des voies et de la numérotation des habitations. Cette opération avait pour but de faciliter l'accès des services postaux et de sécurité par une géolocalisation des adresses.**

Après concertation, nous avons attribué des numéros et des noms de rues là où il n'y avait que des lieux-dits et proposé des batteries principalement aux établissements ostréicoles.

La poste proposait de mettre des batteries à l'entrée des lotissements, ce que nous avons refusé.

Concrètement, les administrés qui auront un numéro et un nom de rue, les rajouteront sur leur adresse à côté du lieu-dit.

Il n'y aura aucun impact financier car ce principe se lissera dans le temps. Il était nécessaire de faire ce travail pour que les pompiers, la gendarmerie, les livreurs et toutes les personnes qui cherchent une adresse puissent la trouver rapidement en utilisant leur GPS.

En effet, la poste est chargée de faire remonter toutes ces modifications aux différents services.

## ► MÉDIATION PRÉALABLE OBLIGATOIRE

**C'est une nouvelle mission du Centre de Gestion 17.**

Ce service s'adresse aux collectivités du département qui ont délibéré en 2018 pour bénéficier du dispositif expérimental de médiation.

En effet, le Centre de Gestion 17 qui gère les décisions administratives de la carrière des agents, s'est porté volontaire pour expérimenter ce dispositif avec la nomination de deux médiateurs pour assurer l'exercice de cette mission.

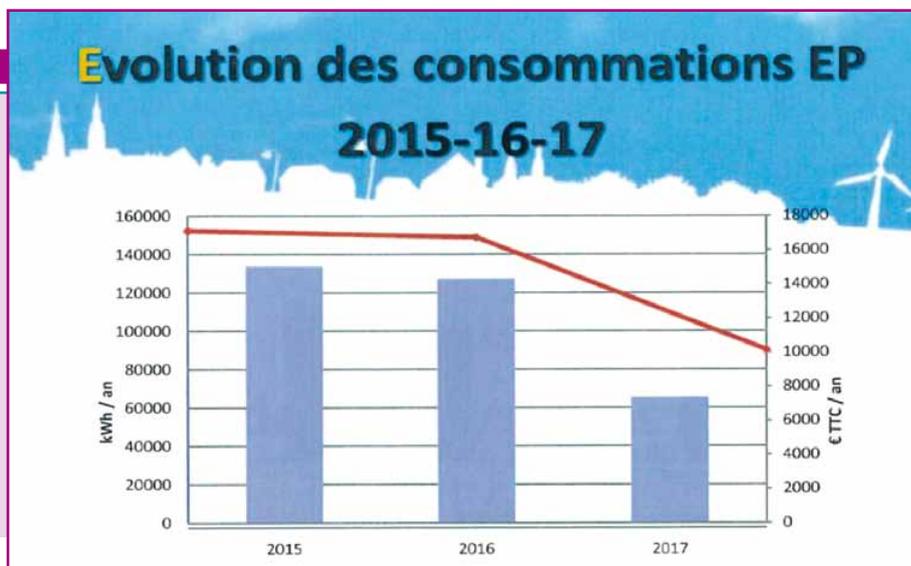
Avant tout contentieux et au lieu de saisir d'emblée le juge du tribunal, l'agent aura l'obligation de recourir à la médiation préalable dans des domaines prédéfinis comme : la rémunération, les refus de détachement ou de congés non rémunérés, la formation professionnelle tout au long de sa vie etc.

Cette Médiation Préalable Obligatoire a de nombreux avantages entre-autre d'avoir un délai moins long que la voie contentieuse ou celui d'être moins coûteuse.

## ECLAIRAGE PUBLIC

En 2017 la municipalité a mis en place l'extinction de l'éclairage public de 23h à 6h, ce qui a permis une économie sur 8 mois de plus de 8000€.

- > Baisse très importante des consommations en 2017 associée au lancement de l'extinction nocturne.
- > Dépenses : - 48 %
- > Consommation : - 50 %



## ENSEIGNES LUMINEUSES LA NUIT

### COMMERÇANTS : VOUS DEVEZ ÉTEINDRE VOS ENSEIGNES LUMINEUSES DURANT LA NUIT

Publié le 05 juillet 2018 - Direction de l'information légale et administrative (Premier ministre).

**Depuis le 1<sup>er</sup> juillet, les magasins ont l'obligation d'éteindre leurs enseignes commerciales entre 1 heure et 6 heures du matin.**

L'objectif, énoncé dans la loi Grenelle 1 de 2009, est de limiter les dangers et les troubles aux personnes, à la faune et aux écosystèmes et le gaspillage énergétique. L'extinction ne concerne pas les éclairages d'urgence comme les pharmacies et les 11 millions d'éclairages publics.

Cette mesure représenterait des économies d'énergie d'environ 800 GWh annuels pour les enseignes et plus de 200 GWh pour les publicités, soit l'équivalent de la consommation électrique annuelle (hors chauffage et eau chaude) de plus de 370 000 ménages.

### Quelles sont les règles d'éclairage des publicités, enseignes et bâtiments professionnels la nuit ?

Afin de réduire les nuisances lumineuses et les consommations d'énergie, l'éclairage nocturne des publicités, préenseignes, enseignes lumineuses et des bâtiments non résidentiels (bureaux, commerces, bâtiments agricoles ou industriels, bâtiments publics, façades et vitrines par exemple) est limité.

Règles d'extinction nocturne		
Type de dispositif	Taille de l'agglomération	Obligation d'extinction
Publicité et préenseigne lumineuse	Moins de 800 000 habitants	Entre 1 heure et 6 heures du matin
Enseigne lumineuse*	Quelle que soit la taille	Entre 1 heure et 6 heures du matin
Vitrine de magasin ou d'exposition	Quelle que soit la taille	Entre 1h (ou une heure après la fermeture ou la fin d'occupation des locaux) et 7 heures (ou une heure avant le début de l'activité si celle-ci s'exerce plus tôt)
Éclairage intérieur des locaux professionnels	Quelle que soit la taille	1 heure après la fin d'occupation des locaux
Façade des locaux professionnels	Quelle que soit la taille	Au plus tard à 1 heure



\* Par dérogation, les commerces en activité entre minuit et 7 heures du matin peuvent allumer leur enseigne une heure avant l'ouverture et la laisser allumée jusqu'à une heure après la fermeture.

Pour les bâtiments à usage mixte (à usage d'habitation et usage professionnel), seule la partie non résidentielle (locaux professionnels ou commerces en rez-de-chaussée par exemple) est concernée par ces dispositions.

Des dérogations plus ou moins restrictives à l'extinction nocturne peuvent être décidées par arrêté municipal ou préfectoral, les veilles de jours fériés chômés, lors des illuminations de Noël, autorisées la semaine précédant Noël, ainsi que dans les zones touristiques exceptionnelles ou lors d'événements exceptionnels à caractère local.

Les enseignes clignotantes sont interdites, sauf pour les pharmacies et les services d'urgence.

L'obligation d'extinction nocturne ne s'applique pas :

- aux affiches éclairées par projection ou transparence sur le mobilier urbain (abris-bus, kiosque à journaux, colonne porte-affiches...) ;
- aux aéroports ;
- aux publicités numériques sur le mobilier urbain, à condition que les images soient fixes ;
- aux publicités numériques de surface exceptionnelle (50 m<sup>2</sup> maximum) ;
- à l'éclairage public de la voirie, notamment les réverbères apposés en façade ;
- aux installations d'éclairage à détection de mouvement ou d'intrusion, destinées à assurer la protection des bâtiments.

Le maire de la commune est chargé de contrôler le respect de ces dispositions et de mettre en demeure la personne ou entreprise en infraction dans un délai qu'il détermine.

## CONGRÈS NATIONAL DE L'AMF

Madame Le Maire a participé au congrès national de l'association des maires de France (AMF) qui s'est déroulé du 20 au 22 novembre, Porte de Versailles à Paris. Elle témoigne de trois jours intenses de rencontres :

- au salon professionnel : lieu de rencontres entre les collectivités et les entreprises, présentation d'équipements novateurs, démonstrations de matériels...
- aux débats et ateliers organisés par l'AMF sur des sujets d'actualité très variés (la gestion patrimoniale de l'eau et de l'assainissement, le Maire et la sécurité du

quotidien, les plans locaux d'urbanisme : quelles marges de manœuvre au regard des objectifs des SCOT, les communes nouvelles : 560 créations de communes nouvelles et après ?).

Mais l'ambiance était « maussade » au dire de Mme Le Maire, car à l'occasion de ce congrès, les maires ont manifesté une « certaine exaspération et une certaine inquiétude » en demandant la révision de la loi Notre pour arrêter le transfert des compétences aux communautés de communes et ils ont ressenti « un sentiment de mépris dans le discours

des représentants de l'état au plus haut niveau national ».

En parallèle et en comparaison, le mouvement dit des « gilets jaunes » est aussi le fruit d'une exaspération bien souvent justifiée pour nos concitoyens qui peinent dans leur vie quotidienne.

Dans ce contexte d'absence de considération, l'AMF appelle à mobiliser l'opinion publique sur le rôle quotidien joué par les communes et incite les citoyens à soutenir l'indispensable échelon communal.

## NUISANCES SONORES

### PLUSIEURS ADMINISTRÉS SONT VENUS SE PLAINDRE EN MAIRIE DU BRUIT OCCASIONNÉ LES WEEK-END ET JOURS FÉRIÉS.

**Pour rappel voici un extrait de l'arrêté municipal N° 2014/05/01 relatif aux bruits de voisinage sur la Commune de Saint-Just-Luzac :**

Sont interdits de jour comme de nuit, sur le territoire de la Commune de Saint-Just-Luzac, tous bruits causés sans nécessité ou dus à un défaut de précaution, susceptibles de porter atteinte à la santé ou à la tranquillité du voisinage.

- Les propriétaires et possesseurs d'animaux, en particulier les chiens, sont tenus de prendre toutes mesures propres à éviter une gêne pour le voisinage, y compris par l'usage de tous dispositifs dissuadant les animaux de faire du bruit de manière répétée et intempestive.
- Ne pas utiliser des appareils équipés de moteur bruyant en dehors des horaires suivants :
  - Les jours ouvrables de 8h30 à 12h00 et de 14h30 à 19h00
  - Les samedis de 10h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00
  - Les dimanches et jours fériés de 10h00 à 12h00

Ces horaires concernent en particulier :

- Les appareils de jardinage tels que tondeuses à gazon, motoculteurs, tronçonneuses, etc...
- Les appareils électroménagers bruyants
- Les appareils de bricolage
- Les engins et autres appareils de travaux.

#### Travaux bruyants, chantiers de travaux publics ou privés

Tous les chantiers de travaux bruyants, soumis à autorisation ou déclaration (permis de construire, de démolir, autorisation d'occupation du domaine public...) sont interdits sur la commune de Saint-Just-Luzac, chaque jour du lundi au samedi inclus pendant la période de 19h00 à 8h00, ainsi que les dimanches et jours fériés toute la journée, exceptées les interventions d'utilité publique d'urgence (gaz, électricité, eau, assainissement, voirie...).

Des dérogations pourront être accordées par le Maire dans certaines circonstances. Les demandes devront être faites au moins 10 jours à l'avance.

## LA DOYENNE RÉSIDANT A SAINT-JUST-LUZAC

Je suis née le 26 novembre 1921 à Toulon, un papa militaire, une maman qui me quitte dès ma plus jeune enfance emportée par la maladie, mon papa disparaît pendant la guerre aux colonies.

Je me retrouvais donc seule mais par pour longtemps car Mme Valentine Montillon née Charrier m'a prise sous son aile à Luzac où j'allais à l'école. Grandissant je suis partie à Chauvigny dans la Vienne jusqu'à mes 18 ans.

Ensuite, je suis montée à Paris où j'ai commencé ma carrière à la Caisse des Dépôts et Consignations.

Je me suis mariée et j'ai eu un petit garçon. Sept ans plus tard j'étais veuve et je me suis occupée de mon fils jusqu'à son ado-

lescence. Je me suis remariée mais retrouvée à nouveau veuve. J'ai fini ma carrière à la CDC et pris ma retraite à Luzac où ma mère adoptive avait sa maison, et où j'ai décidé de passer paisiblement mes vieux jours.



## TELETHON



Cette année fut une première pour la participation du Téléthon sur la commune de Saint-Just-Luzac avec un chèque de 2600 euros au bénéfice du Téléthon.

Cette somme récoltée a été le fruit d'une entente entre plusieurs associations de la commune qui se sont réunies pour proposer le pot au feu du vendredi soir, les activités du samedi après-midi et le concert du 2<sup>ème</sup> vendredi.

Beau succès, les membres de ces associations n'ont pas à rougir de leur travail bénévole avec l'importance de l'argent récolté et intégralement reversé au Téléthon.

### Merci aux associations :

Le Comité des Fêtes, les Petites Canailles, le Palet Vendéen, Rythme et Ambiance, le Foyer Rural, Rail Club Océan, la Bibliothèque, le Club des Anciens, les Joyeux Boulistes, le Club des Jeunes, la Fraternelle, le Lion's Club.

## LISTE DES ASSOCIATIONS

### CULTURE

- **Société de Musique « La Fraternelle »** : Cours de musique / groupes et animations musicales / prêts d'instruments. Président : Monsieur BOYARD Philippe - 16 rue du Port Marceau « Luzac » - 17320 ST-JUST-LUZAC  
05 46 85 77 97 <http://fraternelle-harmonie.monsite.orange.fr> - [annelisebouquet@wanadoo.fr](mailto:annelisebouquet@wanadoo.fr)
- **Association « Bouquinons Ensemble »** : Gestion de la bibliothèque  
Présidente : Madame MEMIN Claudine - 15 rue du Pied Ferrand - 17320 ST-JUST-LUZAC - 05 46 85 28 37 [bibliothequestjustluzac@gmail.com](mailto:bibliothequestjustluzac@gmail.com)  
<http://bibliostjustluzac.wordpress.com>  
Horaires d'ouverture au public :  
Mardi 16h00 – 18h00  
Vendredi 16h00 – 18h00  
Samedi 10h30 – 12h30  
Conte et Petites Mains  
le 3<sup>ème</sup> mercredi du mois à 10h30
- **Association « Protège ton Pays Marennes-Oléron »** : Protection de l'environnement. Président : Monsieur DE MONTE Bruno – Logis de la Puisade 41 route de la Puisade 17320 ST-JUST-LUZAC  
[assomarennesoleron@gmail.com](mailto:assomarennesoleron@gmail.com)  
Veiller aux projets conduits par les collectivités et les particuliers concernant l'avenir du pays Marennes-Oléron ; vérifier que ces projets soient respectueux du développement durable du territoire
- **A.S.P.A.C.A.** : (Amicale de Sauvegarde du Patrimoine Aéronautique)  
Monsieur KOUVTANOVITCH 06 78 17 97 00 - [aero.albert.baron@hotmail.fr](mailto:aero.albert.baron@hotmail.fr)
- **F.N.A.C.A.** : Fédération Nationale des Anciens Combattants en Algérie, Maroc, et Tunisie.  
Responsable : Monsieur GUIONNEAU Jean-Claude - 18 rue de la Bergère - 17320 ST-JUST-LUZAC  
05 46 85 52 29
- **Atelier de Peintres**  
Présidente :  
Madame COUSSY Danielle

42 Rue des Marais Neufs Souhe  
17600 LE GUA - 05 46 22 90 83

### SPORTS

- **L'Étoile Sportive** : Club de Foot  
Président : Monsieur HORN Thierry  
Les Ombrettes  
17320 MARENNES  
06 68 27 02 49 - [t.horn@laposte.net](mailto:t.horn@laposte.net)  
Vice-Président : Monsieur BIROLLAUD Ludovic – 4 passage des Cigognes – 17320 MARENNES  
[ludovic.birollaud@laposte.net](mailto:ludovic.birollaud@laposte.net)
- **Les Joyeux Boulistes** : Club de boules  
Président : Monsieur LE ROUX Maurice - 5 rue de la Rigoletterie  
17320 ST-JUST-LUZAC  
05 46 85 24 09  
[laurent.leroux10@sfr.fr](mailto:laurent.leroux10@sfr.fr)
- **Association « Danse-Culture-Arts et Loisirs »** : Activité de loisirs  
Art floral / Voyages / Cours anglais  
Présidente : Madame MAILLET Michelle - 38 rue de la Résistance  
17320 ST-JUST-LUZAC  
05 46 85 13 82 – [michelthev@orange.fr](mailto:michelthev@orange.fr)
- **ASPTT Pays Marennes Oléron**  
1 Impasse Fradin 17320 Marennes  
Président Général: Monsieur JOUSSELIN Claude 28 rue des Jardins « Luzac » 17320 ST-JUST-LUZAC  
05 46 85 47 81 – 07 89 66 69 69 - [claude.jousselin.17@orange.fr](mailto:claude.jousselin.17@orange.fr)  
Les 4 sections de l'ASPTT :
  1. **Gymnastique Entretien « Rythme et Ambiance »** : Développer l'épanouissement par les activités physiques  
Président : Monsieur JOUSSELIN Claude 28 rue des Jardins « Luzac » 17320 ST-JUST-LUZAC  
05 46 85 47 81 – 07 89 66 69 69 - [claude.jousselin.17@orange.fr](mailto:claude.jousselin.17@orange.fr). Tous les mercredis de 19h à 20 h à la salle omnisports (ancien temple à Luzac)
  2. **Le Palet Vendéen de Saint-Just-Luzac**. Président : Monsieur JOUSSELIN Claude - 28 rue des Jardins « Luzac » 17320 ST-JUST-LUZAC  
05 46 85 47 81 – 07 89 66 69 69 - [claude.jousselin.17@orange.fr](mailto:claude.jousselin.17@orange.fr). Tous

- les jeudis de 18h à 20 h à la salle omnisports (ancien temple à Luzac)
3. **Taekwondo du Bassin**. Entraîneur : Monsieur HERCOURT Yann  
Rue du Haras -17320 ST-JUST-LUZAC - 06.20.26.74.53. Responsable  
Section : M.Franck PRENVEILLE  
0689281471  
Président ASPTT Pays Marennes Oléron : Monsieur JOUSSELIN Claude, 07 89 66 69 69  
[claude.jousselin.17@orange.fr](mailto:claude.jousselin.17@orange.fr)  
Enfants : lundi 18h-19h, mercredi : 17h30 – 18h30, Adultes : lundi 19h15-21h15, mercredi 20h15-21h15 à la salle omnisports (ancien temple à Luzac)
  4. **Pêche Promenade en mer**.  
Monsieur MOTARD Daniel  
06 85 14 26 69
- **Club de Tir Marennais**  
Président : Madame GUEGAND Sylvie  
21 rue Gérard Philippe  
17320 MARENNES  
06 76 76 80 33  
[sylvie.guegand@sfr.fr](mailto:sylvie.guegand@sfr.fr)  
<http://club-de-tir-marennais.wifeo.com>  
Stand de tir à 10m, 25m, 50m et 100m  
Tir sportif sur cibles, toutes disciplines - Cabine et Pistolet (air comprimé, 22 LR, gros calibre)
  - **Vélo Club du Canton de Marennes « VCCM »** : Président : Monsieur INACIO Jean - 28 rue du Temple 17320 - ST-JUST-LUZAC - 06 32 15 70 12 <http://vccmarennes.com/> - [patricia.augraud@sfr.fr](mailto:patricia.augraud@sfr.fr)
- ### LOISIRS
- **Club des Anciens** : Activités de divertissements. Président : Monsieur MANCEAU Jean pierre – 4 rue du stade- 17320 ST-JUST-LUZAC – 07 76 06 28 39 – [mjp.adjoint1@sfr.fr](mailto:mjp.adjoint1@sfr.fr)  
Belote les vendredis de 14 h à 18 h
  - **Association Communale de Chasse** : A.C.C.A : Gestion de l'activité chasse  
Président : Monsieur BEGU Jean-Marie  
36 rue Jean Gautier « Les Fontenelles »  
17320 ST-JUST-LUZAC  
05 46 85 66 05  
[jean-marie.begu@wanadoo.fr](mailto:jean-marie.begu@wanadoo.fr)

• **Mouvements pour tous G.V :**

Présidente : Mme RACINET Yannick  
06 74 69 46 09

Tous les mardis de 15h00 à 16h00 à la salle omnisports (ancien temple à Luzac). Ateliers équilibre, coordination corporelle, relaxation, étirements pour le bien-être de chacun et chacune

• **Comité des Fêtes :** Animation de la commune. Président : Monsieur CHERE Olivier - 4 rue de la Rigoletterie - 17320 ST-JUST-LUZAC  
05 46 85 28 33 - 06 19 33 25 42 - olivier.chere@sfr.fr. Organisation des festivités

Marche gourmande- Eclade de moules - Rallye vélo - Soirée entrecôte - Soirée Halloween – Animations de Noël

• **Foyer Rural :** Activité de loisirs  
Présidente : Madame GUILLARD Maguy - 16 rue Max Roy  
17320 ST-JUST-LUZAC  
05 46 85 36 20

[www.foyruralstjustluzac.com](http://www.foyruralstjustluzac.com)

1. **Club Informatique :** Monsieur CHABOT André - 11 rue Grand Breuil - 17320 MARENNES  
05 46 85 19 50. [st.justclub@gmail.com](mailto:st.justclub@gmail.com)

2. **Tennis de table :** Monsieur MORIN Richard - 1 rue Goulbenèze  
17320 ST-JUST-LUZAC  
06 09 74 62 92 - <http://stjustluzactennisetable.wordpress.com>

3. **Randonnée Les Mille Pattes :**  
Madame COUZINET Ghislaine  
22 rue St Luc - 17320 HIERS  
BROUAGE – 05 46 85 12 93

4. **Bonheur des Dames :** Madame GUIONNEAU Odette - 18 rue de la Bergère - 17320 ST-JUST- LUZAC  
05 46 85 52 29

5. **Pays des îles - Histoire locale et valorisation du petit patrimoine :**  
Madame MORIN Marie  
1 rue Goulbenèze  
17320 ST-JUST-LUZAC  
05 46 85 07 90. [paysdesiles@gmail.com](mailto:paysdesiles@gmail.com)

5. **Danse de Salon :**  
Madame GUILLARD Maguy  
16 rue Max Roy  
17320 ST-JUST-LUZAC  
05 46 85 36 20

• **Association « Les Moussaillons » :**

Informers les parents sur la vie scolaire de leurs enfants et entretenir le dialogue entre les parents et les enseignants. Cette association oeuvre pour le bien-être des enfants du groupe scolaire Eric Tabarly ainsi que ceux du local jeunes  
Présidente : Madame VIOLLET Meryl  
Chez Mme RICHARD Murielle  
7, chemin de la Gare  
17320 ST-JUST-LUZAC  
05 46 75 60 37 - [majue98@aol.com](mailto:majue98@aol.com)

• **Club des Jeunes :** Gestion du local jeune de Saint-Just-Luzac « Les Jeunes se mobiliz ». Gestion du local jeunes de Saint-Just-Luzac « Les Jeunes se mobiliz ». Présidente : Madame TORTECH Peggy,  
Responsable du local :  
Madame THIOULET Audrey  
05 46 75 07 42 - 06 27 06 18 67  
[localdesjeunes-stjustluzac@orange.fr](mailto:localdesjeunes-stjustluzac@orange.fr)  
Pendant les périodes scolaires :  
les mercredi et samedi de 14h à 19h et le vendredi de 18h à 22h.  
Pendant les vacances scolaires :  
du lundi au vendredi de 14h à 19h et le mercredi de 20h à 22h.

• **Coopérative Scolaire :**  
Madame HUGUET Marielle  
Directrice du Groupe Scolaire  
Rue du 19 mars 1962  
17320 ST-JUST-LUZAC  
05 46 85 61 34  
[e-st-just-luzac@ac-poitiers.fr](mailto:e-st-just-luzac@ac-poitiers.fr)  
<http://web17.ac-poitiers.fr/side/e.stjustluzac-tabarly/>

• **Rail Club Océan**  
« **Modélisme Ferroviaire** » :  
Président : Monsieur POGET Jacques  
Le Bournet - 17320 ST-JUST-LUZAC  
05 46 85 14 58  
[silvestri.jean-pierre@wanadoo.fr](mailto:silvestri.jean-pierre@wanadoo.fr)  
<http://railclubocean.canalblog.com/>  
[railclubocean@sfr.fr](mailto:railclubocean@sfr.fr)

• **Les Petites Canailles**  
Présidente : Madame FOUCAUD  
Marina - 10 rue Jean Gautier  
17320 ST-JUST-LUZAC  
06 17 43 40 88

**AUTRES ASSOCIATIONS**

• **La Maison de Pierre GEM « Groupe d'Entraide Mutuelle »**

Pôle d'informations, de rencontres d'échanges et d'activités pour les personnes qui connaissent ou ont connu des troubles psychiques, la solitude ou l'isolement.  
A la Maison des Associations  
Rue Georges Clemenceau  
17320 MARENNES  
05 46 36 47 31 - 06 32 90 37 95  
[espoir.dixsept@orange.fr](mailto:espoir.dixsept@orange.fr)  
<http://gemoleron.info>

• **MAS (Maison d'Accueil Spécialisée)**  
Les Pastels : établissements pour adultes handicapés : structure d'hébergement, services pour adultes.  
Directrice :  
Mme GARLANDIER Béatrice  
Rue Treuil Bois  
17320 ST-JUST-LUZAC  
05 46 36 80 42 - 05 46 75 92 19  
<http://www.mas-les-pastels.fr>  
[mas\\_lespastels@atash.fr](mailto:mas_lespastels@atash.fr)

• **Judo Club du Bassin de Marennes**  
Président : MENARD Yann  
35 rue du Grand Breuil  
17320 MARENNES  
06 83 87 87 15  
[yanou.mel@hotmail.fr](mailto:yanou.mel@hotmail.fr)

• **Tennis Club du Bassin de Marennes**  
Président : CERISIER Frédéric  
Rue du Stade de Beaulieu  
17320 MARENNES  
06 52 74 69 33  
[cerisierfrederic@neuf.fr](mailto:cerisierfrederic@neuf.fr)  
[tcbassin17@sfr.fr](mailto:tcbassin17@sfr.fr)



## ▶ ACEM

L'association les Amis du Centre Equestre de Marennes (ACEM) a été créée afin d'aider le centre équestre à animer différentes activités telles que la fête de Pâques, la fête d'Halloween, la fête de Noël et la fête de fin d'année.

L'ACEM organise deux à trois lotos chaque année qui permettent d'organiser des activités pour ses bénévoles mais également de réaliser des projets pour le centre équestre et ses cavaliers.



## ▶ ASPTT PAYS MARENNES OLÉRON

### Palet vendéen

Une très belle saison pour la section Palet vendéen de Saint-Just-Luzac qui a rassemblé 91 joueurs en 2018 contre 80 l'an passé.

3 concours ont été organisés à la plus grande joie des participants.

Le 1<sup>er</sup> septembre notamment, nos fidèles ardéchois avaient fait le déplacement pour participer à ce concours sur la journée.

Le nouveau jeu de la grenouille a rencontré un vif succès. Toute la journée, entre chaque partie de palet, les joueurs ont tenté leur chance et les premiers ont atteint des scores très élevés pour une première. Merci à tous les bénévoles qui ont contribué au bon déroulement de tous ces concours.

Merci aux généreux donateurs de colis d'huîtres, les établissements Yann Hercourt de Saint-Just-Luzac, les établissements Gillardeau de Bourcefranc qui nous accompagnent à chaque concours. Merci aux commerçants locaux pour leur geste commercial lors de l'achat des lots.

A chaque saison, de nouveaux adhérents nous rejoignent et certains découvrent ce jeu.

Lors des animations à l'école, beaucoup d'enfants nous disent connaître ce jeu et jouer avec leurs parents, aussi le 6 avril 2019, un concours un peu spécial sera organisé, chaque équipe sera constituée d'un adulte et d'un enfant de moins de 13 ans, ce concours permettra aux jeunes de découvrir ce jeu d'adresse ou bien de pouvoir concourir.

Le Forum des associations de Saint-Just-Luzac a généré de nouvelles adhésions. Le club se porte bien, une ambiance chaleureuse y règne tous les jeudis soirs de 18h à 20h à l'ancien temple de Luzac.

Vous y serez accueillis pour quelques parties d'essai, n'hésitez pas à venir nous rencontrer, tous les niveaux de joueurs y sont représentés, du débutant au plus habile.

Vous pouvez contacter le président au 07 89 66 69 69 pour plus d'informations.

Au nom de toute l'équipe nous vous souhaitons une bonne année 2019.

*C. Jouselin, Président*

### Rythme et Ambiance

La saison a repris mi septembre. De nouvelles adhérentes sont venues s'inscrire, effet Forum des Associations. L'effectif est en légère baisse, mais il y a tout de même 25 adhérents (eh oui, il y a un homme) qui viennent tous les mercredis de 19h à 20h.

Jeunes et moins jeunes participent à la bonne humeur et à l'ambiance qui règnent lors des séances.

A Noël et pour la Galette des Rois, une petite entorse est faite, après l'effort, quelques chocolats et galettes sont appréciés à ces occasions. Le concours de belote organisé le 17 novembre nous a permis de faire un petit bénéfice qui permet de payer une partie des prestations de l'animatrice.

Merci aux éternels bénévoles qui participent à l'organisation de ces concours. Les séances sont toujours autant appréciées car nous avons la chance d'avoir une excellente animatrice très appréciée des adhérents. Les séances sont variées.

Nous remercions la municipalité qui nous accompagne chaque année pour que continue d'exister « Rythme et Ambiance ».

Nous souhaitons longue vie à la section née en 1985, et nous vous souhaitons une très bonne année 2019.

*C. Jouselin, Président*

*Tél : 05 46 85 47 81 ou 07 89 66 69 69*



## Taekwondo du Bassin

Une fréquentation en baisse cette année côté enfants, en partie due à la victoire de la France en coupe du monde, certains enfants se sont tournés vers le foot-ball. Nous enregistrons tout de même 30 adhérents, 15 enfants et 15 adultes.

Cette année nous n'avons pu participer au tournoi de Magné en Deux-Sèvres, nos jeunes n'entraient pas dans les critères d'âge requis, mais nous souhaitons pouvoir y participer l'an prochain.

Les séances se déroulent le lundi de 18h à 19h pour les enfants et de 19h à 21h pour les adultes et le mercredi de 17h30 à 18h30 pour les enfants.

Le 10 décembre les enfants ont reçu une poche de chocolats pour fêter Noël. Un verre de l'amitié accompagné de petits gâteaux a rassemblé parents et enfants.

Nous remercions vivement la municipalité pour son accompagnement tant financier que logistique.

Nous espérons pouvoir intégrer la nouvelle salle des fêtes en mai 2019 afin d'y pratiquer ce sport, les tapis serviront également pour les scolaires qui pourront ainsi faire du sport confortablement. C'est au nom de toute l'équipe que nous vous souhaitons une bonne année 2019.

Pour tous renseignements, contactez Franck Prenveille Président de la section au 06 89 28 14 71.

C. Jousselin

## ATELIER DE PEINTRES

Deux séances de peinture par semaine, mardi et jeudi après-midi.

2018 a vu notre présidence changer pour cause de départ de Martine Jourde qui s'est rapprochée de ses enfants. Danielle Coussy a donc pris la suite. L'association continue sa route avec les anciennes mais aussi de nouvelles venues dans ce monde merveilleux de la peinture.

**2018 a généré :** L'exposition annuelle de St-Just pour l'ensemble des peintres en mai. Une exposition à la Tremblade pour certains membres en juillet. Une exposition couronnée de succès au Château d'Oléron en août. Deux expositions sur Le Gua en juin et novembre.

Pour bien finir l'année, un deuxième marché de Noël a été organisé en décembre.

L'ensemble des peintres vous attend pour les événements prévus en 2019.



## COMITÉ DES FÊTES

### Festivités de l'année 2018

Cette année, le Comité des Fêtes n'a pas fait de Foire aux Géraniums suite aux 3 dernières années décevantes, les membres du Comité se sont réunis et d'un commun accord ont décidé d'abandonner cette manifestation. Par contre nous pensons la remplacer.

#### La marche gourmande du 30 juin

Pas trop de participants, 140 personnes ont apprécié le parcours et le repas malgré la chaleur. Tout était très bien.

#### L'éclade de Moules du 28 juillet

Cette manifestation, on peut le dire, est très appréciée du public et chacun de notre équipe sait parfaitement où se trouve sa place et ce qu'il doit faire pour satisfaire les 500 personnes présentes. Cette année un changement d'animation musicale a été très apprécié, beau temps, bonne ambiance.

#### L'entrecôte du 18 août

Cette soirée s'est déroulée aussi par beau temps, une bonne ambiance et une bonne musique différente de l'éclade mais autant appréciée. C'est vrai que nous avons moins de participants que les années précédentes, mais c'est une manifestation qui plaît beaucoup.

#### Sortie au zoo de Beauval

Nos bénévoles ont apprécié cette sortie malgré un timing très serré.

#### Repas à Médis le 26 septembre

Offert par le comité à tous les bénévoles, ce repas au *Meilleur du siècle* (restaurant asiatique) a plu à beaucoup.

#### Halloween

Une quarantaine d'enfants accompagnés de leurs parents se sont vu distribuer des gâteaux et des bonbons à la salle des fêtes et ont pu s'amuser.

#### Téléthon

Cette année nous avons prévu, en plus de nos autres activités, de préparer un repas «pot au feu» au bénéfice du Téléthon ainsi que des jeux.

Notre président remercie tous les commerçants et ses bénévoles ainsi que la Municipalité pour la participation à la réussite de nos manifestations dans notre commune qui d'ailleurs s'agrandit tous les ans. Nous accueillons de nouveaux habitants et sachez que tous ces nouveaux habitants seront les bienvenus au sein de notre comité aussi bien en tant que bénévoles que participants à nos manifestations.

Pour nous rejoindre téléphoner à M. Chere Olivier au **05 46 85 52 67**.

## BOUQUINONS ENSEMBLE - BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

### Travaux à la bibliothèque (espace Jeunesse)

Des travaux au plafond de l'étage ont quelque peu perturbé l'activité de la bibliothèque pendant presque toute l'année 2018. Il a fallu, avec l'aide des employés communaux, démonter, descendre tous les meubles, rayonnages, bacs à albums et à BD et quelques 2 500 ouvrages au rez-de-chaussée, dans la véranda. C'est là que les élèves de l'école maternelle et élémentaire sont venus régulièrement choisir leur livre, accueillis par Maeva, en service civique auprès de l'école, jusqu'au mois de juin. Les travaux se sont terminés au mois d'octobre : re-belote, démontage et transport des mêmes meubles et livres à l'étage, et rangement. Cette année n'aura pas été de tout repos pour les bénévoles venus prêter main-forte à cette remise en place. Merci donc à Catherine Bouffenie, Guy Lizé, Maguy Guillard, Claudine Mémin et Laurence Jolly (en photo).

### Un nouveau fonctionnement

La bibliothèque va bientôt bénéficier d'un changement de logiciel, avec accès à Internet. C'est un grand progrès attendu pour les lecteurs, adhérents ou non, qui pourront avoir accès au catalogue de la bibliothèque, aux nouveautés, faire des réservations en ligne. Une grande simplification aussi : chaque adhérent aura son code-barre. La fin d'un casse-tête pour les prêts aux enfants venant dans le cadre scolaire. Un grand merci à la commune pour ses efforts pour la lecture publique à Saint-Just-Luzac.

### Animations Conte et Petites Mains

Comme la véranda était indisponible, les animations prévues en 2018 ont dû être annulées. Maintenant que tout est revenu en place, et que la semaine de 4 jours a été rétablie, le projet de réédition de l'animation Conte et Petites Mains a retrouvé vie, le 3<sup>ème</sup> mercredi du mois à 10h30 pour les enfants de 4 à 7 ans. Une lecture d'un conte et une activité manuelle sont proposées par Claudine et Marie-Marthe Swatek, récemment installée. A noter un début en fanfare, avec 10 enfants en novembre et 8 enfants en décembre (voir encadré ci-dessous).

Le principe en est simple : lecture d'une histoire à une ou deux voix et réalisation d'une activité manuelle en lien avec le thème de l'histoire. Cette animation est ouverte gratuitement aux enfants de Saint-Just-Luzac, qui sont prévenus par des tracts glissés dans leur carnet de liaison, avec la complicité des enseignants. C'est ainsi que mercredi 21 novembre, une dizaine d'enfants de 4 à 8 ans sont venus écouter un conte et réaliser une carte de Noël, avec l'aide des mamans. Pour cette événement, un sapin de Noël avait été dressé. Disparue avec le changement des rythmes scolaires et le mercredi travaillé, le retour de cette animation était attendu. Le succès immédiat montre que ce type d'animation correspond à une attente des parents. Renseignements : 06 52 64 97 98.



### La bibliothèque aura 20 ans

L'association Bouquinons Ensemble a été créée en 1997 par un groupe de dames, parmi lesquelles Monique Forestier, Nadine Sonnette, Catherine Corbeau et quelques autres. La bibliothèque, telle que nous la connaissons, a été inaugurée en septembre 1999, en présence de Jacques Lévy, maire de la commune à cette période et artisan de cette création dans le cadre de la réunification des écoles. Nous rendrons hommage à ces personnes et reconstituerons cette histoire par une exposition.



### Autres animations

En Mars : Troc'Plantes pour échanger nos plants et boutures.  
En Avril : « La Bêtise », exposition de photos originales par la jeune photographe Inès Bégu, dans le cadre de Mots en Fête.  
En Juin : Les 20 ans de la Bibliothèque retour en photos et témoignages

### Et bien sûr :

Lecture aux résidents de la MAS Les Pastels, un mercredi par mois. Nous sommes attendus : au sourire, au visage attentif, le plaisir que ceux-ci y prennent est évident.

Lectures partagées, c'est notre petit club de lecteurs, pour témoigner de nos belles découvertes et faire tourner les livres, le 2<sup>ème</sup> mardi du mois.

La Boîte aux Livres, place Papin, dont nous trions et renouvelons le contenu régulièrement.

**Rejoignez-nous** à la Bibliothèque municipale de Saint-Just-Luzac, à la porte de l'école :

Chaque mardi et vendredi de 16h à 18h et samedi de 10h30 à 12h30, toute l'année. Gratuit pour les enfants et pour les adultes la 1<sup>ère</sup> année (7€/an ensuite).



## ► FOYER RURAL DE SAINT-JUST-LUZAC

**GRACE À SES SIX SECTIONS, LE FOYER RURAL, VÉRITABLE TISSEUR DE LIEN SOCIAL A PERMIS AUX ADHÉRENTS DE PARTICIPER À PLUSIEURS ACTIVITÉS; AU COURS DE CES DOUZE DERNIERS MOIS LES SECTIONS ONT MONTRÉ QU'IL ÉTAIT POSSIBLE DE RÉALISER ENSEMBLE DES PROJETS, CES ACTIVITÉS ONT PERMIS À UNE CENTAINE D'ADHÉRENTS DE SE RETROUVER À PLUSIEURS MANIFESTATIONS.**

### Bonheur des Dames

Les personnes présentes à la salle des associations, place Henri Dulin jouent tous les jeudis après midi (14h à 17h) au scrabble, au triomino, au rummikub, aux dominos. Elles clôturent l'après midi avec une boisson chaude et quelques douceurs.  
Renseignements : Odette GUIONNEAU 05 46 85 42 29

### Section informatique

Animés par Mickael Chabot et Jacky Michaud, les cours se déroulent depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2018 à la salle des associations place André Dulin, le vendredi de 17h à 18h pour les débutants et 18h à 19h pour les autres personnes.  
Renseignements et inscriptions: André CHABOT  
05 46 85 19 50 ou par mail : stjustclub@gmail.com

### Les 1000 pattes

proposent tous les lundis après midi une rando (environ 8 kms), une quinzaine de personnes sont volontaires pour effectuer les repérages des divers parcours avant la sortie du lundi suivant. Marais, mer, forêt, villages pittoresques... n'auront plus de secrets pour les randonneurs. Plusieurs sorties ont permis aux adhérents de s'évader : Aubeterre (63 personnes sur 1 jour), Aveyron (48 personnes sur 4 jours), Crazannes avec pique nique (sur 1 jour), Echillais : rallye pédestre avec pique nique (sur 1 jour grâce à Gérard, Michèle et Ghislaine), Cabariot : sortie avec les pensionnaires des Pastels suivie d'un pique-nique. Michèle GUIMBRETIERE est désormais volontaire pour donner toutes les infos utiles. Tel 05 46 85 22 45 // 06 86 49 45 92



### Tennis de table

Pour la saison 2018/2019 les entraînements se déroulent au temple de Luzac avec Richard les mercredis après-midi (14h à 16h), les jeunes y assistent. Plusieurs tournois des familles avec les Foyers ruraux sont proposés en 2019 (13 janvier, 17 mars, 19 mai 2019) ils sont ouverts à tous.

Renseignements : Richard MORIN 06 09 74 62 92

### Pays des Iles

Les recherches sur l'histoire et le patrimoine de la commune de Saint-Just-Luzac sont toujours à l'ordre du jour. Un nouveau numéro de la revue « Saint-Just-Luzac d'hier vers aujourd'hui » est en cours de préparation, le travail de recherches et de rédaction nécessite beaucoup de temps et d'énergie. Un des sujets abordés sera l'école de Luzac. Renseignements : Marie MORIN 05 46 85 07 90. Mail : pays des iles@gmail.com  
Site du Foyer rural : [www.foyerruralstjustluzac.com](http://www.foyerruralstjustluzac.com)

### Danses de salon

Pour sa première année d'existence, cette section permet à une vingtaine de pratiquants de se perfectionner avec l'aide de Maïté, Lucien, et Dominique ; les danseurs se familiarisent avec le rock, le tango, le fox, le paso doble, le charleston... Les séances se déroulent tous les vendredis après-midi (15h à 16h30) à la salle du Temple de Luzac. Renseignements : Maguy GUILLARD 05 46 85 36 20

Cette fin d'année 2018 la participation de plusieurs sections du Foyer rural au téléthon doit être soulignée. Autres infos utiles sur le site du Foyer rural : [www.foyerruralstjustluzac.com](http://www.foyerruralstjustluzac.com)  
Au nom du Foyer rural je vous souhaite une belle année 2019  
Maguy GUILLARD : 05 46 85 36 20.



## ▶ LES GEM (GROUPES D'ENTRAIDE MUTUELLE)

Les GEM sont des groupements de personnes qui ont pour vocation, de favoriser l'insertion dans la cité, de lutter contre l'isolement et de prévenir l'exclusion sociale des personnes en grande fragilité psychique. Ces associations de personnes sont soutenues par une Association Parrain, pour le GEM Marennes-Oléron il s'agit de l'association « Espoir 17 Littoral »

Les GEM accueillent en majorité un public qui présente des troubles psychiques se manifestant généralement par une grande difficulté à sortir de chez soi et/ou à surmonter l'appréhension à affronter d'autres personnes.

Le GEM du pays Marennes-Oléron, a pour mission, et c'est sa particularité, de couvrir un territoire vaste de plus de 60 kilomètres, comptant 15 communes situées en milieu rural et insulaire. Les problèmes de transport (en commun et individuel) accentuent par ailleurs le phénomène d'isolement.

### Le public accueilli

L'accueil se fait sur 4 sites : Saint-Pierre, Marennes, Saint-Just et Le Gua.

La moyenne d'âge est de 60 ans.

Sur les 64 adhérents, il y a 41 femmes et 23 hommes.

7 personnes ont entre 20 et 30 ans.

Le site de Saint-Pierre est ouvert aux adhérents les lundis, mardis et jeudis de 14h00 à 18h30, le vendredi de 9h30 à 18h30 et les samedis de 14h00 à 17h30.

Une ouverture est proposée le samedi en alternance avec une animatrice ou deux adhérents de 14h00 à 17h30. Des temps d'activités sont également programmés sur le week-end et permettent notamment de participer aux différents événements locaux et animations comme les marchés de Noël.

Les autres sites sont prêtés et partagés.

Sur le site de Marennes, l'accueil se fait le lundi, le jeudi et le vendredi de 14h00 à 18h00.

Pour le Gua et Saint-Just, la fréquence d'ouverture est d'une ½ journée par semaine.

Des sorties communes se font 2 mercredis par mois.

### Les activités du GEM

Les adhérents sont acteurs de leur GEM et animent des ateliers. C'est l'occasion pour eux d'échanger sur leurs savoirs, de se valoriser et de reprendre confiance en eux.

L'atelier "Pôle CLE" (Compter, Lire, Écrire), l'atelier Cuisine, l'atelier Généalogie, l'atelier Bien-être, l'atelier balade « Bol d'air », l'atelier Timbre, l'atelier Marche dans l'eau, l'atelier Informatique, l'atelier Conte et l'atelier du "non faire" : La Maison de Pierre est un lieu de vie où chacun évolue au gré de ses envies, de ses possibilités et de ses ressentis.

C'est un exemple de respect et de tolérance que de laisser chacun évoluer à son rythme sans juger de son activité ou

inactivité. Personne n'est obligé d'être en activité. Ecouter, prendre un thé/café, discuter, c'est aussi être actif, c'est être présent à soi et aux autres.

### Perspectives

Le GEM contribue de manière déterminante à l'évolution des adhérents et a des effets importants sur la dynamique personnelle.

Il constitue une passerelle vers l'extérieur et favorise l'inclusion sociale.

Il faudra amener les adhérents à participer plus activement à la vie associative en leur donnant l'envie d'intégrer le CA, puis le bureau pour :

- favoriser une organisation harmonieuse sur le long terme,
- créer une réelle dynamique,
- éviter l'épuisement des membres du bureau,
- faire prendre conscience du rôle que chacun peut y trouver dans un esprit d'entraide, de tolérance et en sachant utiliser les compétences des uns et des autres.

La moyenne d'âge des adhérents est de 60 ans et pour certains, la prise de responsabilité est source d'angoisse, tout comme l'utilisation d'outils plus modernes comme l'informatique. L'arrivée de nouveaux adhérents, fin 2017, plus jeunes, a permis d'enclencher un nouvel élan.

## ▶ LES JOYEUX BOULISTES DE SAINT-JUST-LUZAC

Encore une année bien remplie pour la centaine de « Joyeux Boulistes », avec deux concours organisés dans l'année au lieu de trois, le stade ayant été fermé au mois de juin.

Cette année le concours du groupement s'est déroulé le 14 juillet à St-Just, et a réuni une soixantaine de triplètes (masculines/féminines). Ce concours se déroule sur toute la journée.

4 équipes de St-Just représentaient le club dont 1 féminine.

Toujours beaucoup de fidèles aux entraînements du mercredi soir, quelle que soit la météo.

Les vendredis après-midi, de novembre à mars, sont organisés, des concours entre les clubs de Saint-Just-Luzac, Marennes et Bourcefranc. Pour celles et ceux qui veulent découvrir la pétanque, rendez-vous le mercredi à partir de 16h, au stade.

L'Assemblée générale aura lieu le samedi 26 janvier 2019 à 18h00 à la maison des associations.

Le bureau des « Joyeux Boulistes » vous souhaite une bonne et heureuse année 2019.

Vous pouvez retrouver toute l'actualité du club sur [http://club.quomodo.com/joyeux\\_boulistes\\_saint\\_just\\_luzac](http://club.quomodo.com/joyeux_boulistes_saint_just_luzac) Pour tous renseignements, contacter le président, Maurice Le Roux au 05 46 85 24 09



## ▶ MOUVEMENT POUR TOUS GV

L'Association Mouvements pour Tous GV créée en 2015 a pour but de permettre aux seniors de conserver ou retrouver une certaine autonomie. Avec des exercices aussi efficaces que ludiques (ballons, fitsticks, élastiques, haltères légères, bâtons, steps), l'animatrice Norria, toujours à l'écoute de chacun, apporte de la diversité en musique, en alliant rythme et bonne humeur. Coordination, équilibre, étirements et relaxation sont au programme chaque semaine. La saison sportive s'est clôturée en juin par un bon repas au restaurant l'Escale de la Cayenne. Le forum des Associations nous a apporté de nouveaux adeptes de la gym douce. Les cours ont lieu le mardi à la Salle du Temple de 15 à 16 heures. Contact : Yannick Racinet 06 74 69 46 09. E-mail : yracinet@yahoo.com



## ▶ LES PETITES CANAILLES

L'association a organisé cette année différentes ventes : chocolats de Pâques et de Noël, biscuits Mistral, sapins de Noël ; deux concours de belote ont réuni à chaque fois des participants qui ont eu plaisir à jouer.

Ils sont tous repartis avec un lot : viande, galette ou huîtres (généreusement offertes par nos ostréiculteurs locaux).

L'association a pu offrir pour les enfants de notre commune deux jeux sur ressort (pour nos plus petits) et une table de ping-pong (pour nos plus grands).

Ils ont été installés par les agents de la commune sur le parc attenant à l'école. Nous avons également offert à l'école un bloc sono et une microchaîne ainsi que quelques jeux de cour.

Pour clôturer l'année scolaire, l'association a réglé l'ensemble des sorties de fin d'année scolaire : accrobranche, château de St Jean d'Angle et visite de l'Hermione avec l'Accro-Mâts. Les transports étaient financés par la coopérative de l'école. Nous avons également organisé la fête de l'école avec nos jeux en bois (fabriqués

par les papas) et la venue d'artistes pour un spectacle musical «Balman».

Pour 2019, nous réitérons les différentes ventes, concours de belote et jeux de piste (au printemps). Cela permet d'aider à financer les deux voyages scolaires organisés par les professeurs des écoles et les sorties de fin d'année.

N'hésitez pas à nous rejoindre ou nous contacter : [lespetitescanailles.saintjust@gmail.com](mailto:lespetitescanailles.saintjust@gmail.com)

Suivez-nous sur notre page Facebook : [www.facebook.com/lesdrolesdu17](https://www.facebook.com/lesdrolesdu17)



## LA FRATERNELLE : DYNAMISME ET CONVIVIALITÉ

### CONSTITUÉE D'UNE VINGTAINÉ DE MUSICIENS, L'HARMONIE S'EST PRODUITE EN 2018 DANS LE CADRE DE NOMBREUX PROJETS MUSICAUX.

Dès le printemps, La Fraternelle s'est produite à plusieurs reprises sur Bourcefranc. En avril, à la demande de l'association « les Lasses Marennaïses » La Fraternelle a fait un concert sur le port du Vieux Chapus pour la mise à l'eau du bateau « Vaga Luna », en interprétant entre autre le morceau du même nom, de Bellini, accompagnée d'un des membres des Lasses, choriste ténor, M Rossard. En mai un concert a été donné en première partie d'un spectacle médiéval, et en juin, l'harmonie a fêté les 110 ans de Bourcefranc Le Chapus, en participant au spectacle historique (Musique de Chaplin sur un film muet de Méliès) et le lendemain à la Cavalcade.



110 ans de Bourcefranc le Chapus

L'Harmonie a donné plusieurs concerts et animations sur St-Just-Luzac : en mai dans le cadre de l'exposition de peintures organisée par « L'Atelier de peintres », en juin, lors de la traditionnelle Fête de la Musique, le 21 juin Place Papin, en juillet lors du feu d'artifice du 13 juillet au stade, en septembre au Forum des Associations, deux grands concerts à l'automne : le concert de Sainte Cécile, patronne des musiciens le 24 novembre

à l'Eglise et le 14 décembre, un concert de Noël au profit du Téléthon. Bien sûr, La Fraternelle participe aux cérémonies officielles au Pont de La Bergère.

La Fraternelle est associée à L'Amicale Saujonnaise (l'harmonie de Saujon) et l'harmonie de Pont L'Abbé d'Arnoult, afin de permettre un travail de meilleure qualité avec suffisamment de musiciens à tous les pupitres. Les musiciens se sont produits pour animer la Semaine Américaine avec le Train des Mouettes, lors de l'inauguration à Etaules le 4 juillet en présence du consul américain, et dans plusieurs gares du Train des Mouettes le 8 juillet, pour honorer le centenaire de la Guerre 14-18 et la mise en service de wagons américains remis en état par l'association « Trains et Tractions ». Ils ont donné divers concerts comme à Saujon le 23 juin sur le Port de Ribérou, le 30 juin pour l'arrivée du périple de Mme Martin qui a couru 570 km sur les routes de Charente Maritime au profit de l'association « Un espoir pour Julie », ou sur le port de l'Eguille sur Seudre le 25 juillet, etc...

L'harmonie, c'est la convivialité et l'organisation d'un voyage annuel en collaboration avec L'Amicale Saujonnaise, pour remercier les musiciens, les bénévoles et leurs conjoints de leur disponibilité et de leur travail aux répétitions hebdomadaires et aux nombreuses sorties musicales qui se déroulent toute l'année.



Concert de Sainte Cécile, samedi 24 novembre 2018 à l'Eglise de St Just

En 2018, ce fut la découverte du caviar de Gironde, l'histoire et la technique du gemmage et le bassin d'Arcachon par la mer.

2019 s'annonce aussi dynamique et tous les membres de l'harmonie souhaitent accueillir de nouveaux musiciens, qu'ils soient clarinettes, flûtistes, trompettistes, saxophonistes, trombonistes ou jouant de la basse... Tous les instruments à vent sont les bienvenus.

Musiciens rejoignez-nous, quelle que soit la période de l'année. Les répétitions sont chaque vendredi à 21h au 48 rue Pierre de Campet à Saujon.

110 ans de Bourcefranc le Chapus





*Voyage dans le bassin d'Arcachon 8 et 9 septembre 2018*



*Concert Expo de peintures à St Just Luzac samedi 26 mai 2018*

Direction : Urbain Demoraes  
 Président : Philippe Boyard  
 Secrétaire : Anne Lise Bouquet  
 Trésorière : Monique Viollet

Contact : 06 84 14 13 26 ou [annelisebouquet@wanadoo.fr](mailto:annelisebouquet@wanadoo.fr)

*Inauguration  
 semaine américaine  
 à Etaules mercredi 4 juillet*



Visitez la page Facebook commune aux deux harmonies : Amicale Saujonnaise-Harmonie de Saujon.

**Coordonnées**

La Fraternelle : Harmonie composée de 20 à 25 musiciens.

Répétitions à Saujon, vendredi à 21h00, dans la salle de l'Amicale Saujonnaise, 46 Rue Pierre de Campet

**RAIL CLUB OCEAN**

**Le 24 mars 2019 :** Bourse d'échange toutes collections au Centre d'animations et de Loisirs de Marennes

**A partir de Pâques 2019 :** Exposition permanente au château de Saint Jean D'Angle.

**Maquette historique :** Cabariot - Le Chapus, dans sa partie Marennes le Chapus, avec explication sonore.

**Renseignements**

Tel: 05 46 85 14 58 ou 06 82 47 26 31

*Jacques Poget*





**CETTE ANNÉE, JE M'INSPIRE D'UN POÈME DE LOUIS GUILLAUME « LA SOURCE » POUR VOUS FAIRE DÉCOUVRIR LES MOMENTS FORTS DE NOTRE ANNÉE 2018.**

*Tout au long de l'année  
Me parle notre école*

**En janvier**, avec la nouvelle année nous accueillons Maeva Souplet, volontaire du service civique. Maillon entre les enfants et les adultes elle va nous accompagner jusqu'au mois de juillet.

Les CM2, quant à eux, visitent le collège de Marennes pendant que les 6<sup>ème</sup> sont en classe de neige. Une journée de cours et de découverte avec le maître. C'est rassurant et cela donne envie d'y aller !

**En février**, nos maîtres et maîtresses rédigent un nouveau projet d'école. Les priorités sont le langage oral, les grands et mesures et l'autonomie.

Plusieurs classes assistent à des spectacles vivants au théâtre de la Coupe d'Or. Le cadre de ce théâtre à l'italienne est à lui seul un spectacle pour nos jeunes élèves !

**En mars**, revêtus de costumes bariolés accompagnés de parents, les enfants, petits et grands, suivent M. Carnaval dans les rues et ruelles du village. Après une halte gourmande à la MAS des Pastels, ils assistent à la mise à feu de ce pantin représentant tous les maux de l'hiver. Quelle fête !



**En avril**, nous touchons du doigt les difficultés des personnes handicapées en participant à la journée USEP HAN-DISPORT au collège de Marennes. Quelles découvertes : tir à la sarbacane, handibasket, tortball, langage des signes, boccia, parcours déficience visuelle.. Une journée riche en rencontres et partages.



**En mai**, ce sont les grands travaux, avec Maeva les élèves peignent la cabane de jardin et nettoient les plates bandes du jardin. Pendant ce temps les autres participent aux journées USEP dans les communes voisines : Rallye photo à Hiers-Brouage, tournoi d'ultimate, orientation dans le bois de la Garenne.

**En juin**, c'est la fête tout azimut. Nous chantons toutes les couleurs de la vie, le jour de l'été dans le parc devant un public conquis d'avance.

Les classes closent leur année par une sortie originale : le fil rouge de ces sorties est l'acrobatie ! L'accrobranche du Château d'Oléron pour les maternelles, et l'accromât de l'Hermione pour les CE2 et CM, les jeux moyen-âgeux à St Jean d'Angle pour les CP et CE1.



**En juillet**, encore un peu de patience l'école est bientôt finie. Mais que font ces petits dans la cour de l'école l'après-midi ? Pour supporter au mieux la chaleur excessive quoi de mieux qu'une après-midi jeux d'eau ! Tous à vos seaux, vos maillots, vos pistolets à eau... Qui restera sec ?



**En août**, laissons la place aux employés de la commune qui réparent, rénovent les petits bobos par ci par là ...

**En septembre**, c'est la rentrée ! Bonne nouvelle : une huitième classe est ouverte et une nouvelle enseignante nous rejoint Mme Elodie Kazemi. Bienvenue à elle ! Quelle chance pour nos élèves et pour notre école !

**En octobre**, nous nous préparons à célébrer le 100<sup>ème</sup> anniversaire de l'armistice de 1918. Nous nous entraînons à chanter la Marseillaise et un chant de paix écrit par les élèves de CM2 de l'école de Beaugeay. Le jour J, nous retrouvons nos aînés, les élus, nos familles au Monument aux Morts. Nous étions environ quarante rassemblés et ce fut un moment plein d'émotion et de recueillement.



Le 18 octobre nous avons fait notre « Grande lessive » défi artistique lancé par la plasticienne Joëlle Gonthier. Le thème était : « un fil, des fils, une trame »



**En novembre**, les CE2 et les CM passent leur permis vélo. Une équipe de la prévention routière a passé la journée à l'école et a installé deux parcours : un parcours d'agilité et un parcours de conduite. Nous sommes fin prêts pour les prochaines sorties vélo !

**En décembre**, vite décorons le sapin qui accueillera les cadeaux du père Noël ! En attendant le spectacle de Noël offert par la municipalité (Mademoiselle Vermillon le 11 décembre), les élèves se couvrent de leur toque de marmiton pour confectionner de délicieuses gourmandises qui seront vendues lors du marché de Noël le 18 décembre.

**C'est toi, petite école,**  
**- plus si petite que cela d'ailleurs -**  
**Le cœur joyeux de notre village !**

Merci à tous ceux et celles qui nous ont permis de vivre tant de jours exceptionnels en 2018.

Enfin pour bien commencer la nouvelle année je vous rappelle que vous pouvez dès le mois de janvier 2019 inscrire votre enfant né en 2016 auprès de la mairie. Dans un second temps je vous recevrai pour finaliser l'admission de vos enfants à l'école.

La directrice Mme Huguet peut vous recevoir les lundis après-midi de 13h30 à 16h15 et les mardis toute la journée de 8h45 à 16h15.

**Coordonnées de l'école :**  
Ecole Eric Tabarly  
12 rue du 19 mars 1962  
17320 Saint-Just-Luzac  
e-st-just-luzac@ac-poitiers.fr  
05 46 85 61 34

## URGENCES

### • Médecins

Docteur URANGA..... 05 46 85 13 63  
Docteur HIRIBAREN..... 05 46 85 13 63  
Docteur BEDU..... 05 46 85 13 63

### • Pharmacie

Pharmacie des Claires..... 05 46 85 13 04

### • Cabinet masseur, kinésithérapeute...

M. Moïse DJITN *Masseur – Kinésithérapeute- médecine chinoise chin nei tsang*  
..... 05 46 85 51 11  
M. VILCU Andrei *Masseur – Kinésithérapeute*  
..... 07 83 96 64 97  
M. PORTIER Teddy *Chiropracteur*  
..... 07 86 62 17 47

### • Infirmière

Laetitia CAPPE..... 06 27 72 54 37

• SAMU..... 15

### • Hôpital Local

3 bis du docteur Roux - Marennes..... 05 46 85 01 38

• Gendarmerie..... 17

• Pompiers..... 18

• G.D.F. (Dépannage)..... 0 800 473 333

• E.D.F. (Dépannage)..... 09 726 750 17

• RESE 24H/24 (Urgences)..... 05 46 93 19 19

• RESE (Agence Dolus)..... 05 46 75 39 64

## DÉCHETS MÉNAGERS

### TRI SÉLECTIF (sacs jaunes uniquement)

Toute l'année : ramassage le jeudi matin ( sortir les sacs le mercredi soir)

### DÉCHETS VERTS

#### Le 1<sup>er</sup> lundi du mois

Si le ramassage tombe un lundi férié, le ramassage est reporté au lundi suivant.

#### Déchets concernés :

Tonte de pelouse, petite taille de haies.

Les déchets doivent être identifiables et déposés dans des récipients ouverts.

Tous les autres encombrants doivent être emportés directement à la déchetterie LeBournet.

**Tél : 05.46.85.41.37**

### RAMASSAGE ORDURES MÉNAGÈRES

Ramassage le mercredi matin (sortir les containers le mardi soir)

## DECHETTERIES

### • Le Bournet ( Fermé le dimanche)

La déchetterie Le Bournet située à la limite de Marennes sur Saint-Just-Luzac à proximité de l'aérodrome, vous accueille **tous les jours sauf le dimanche et le mercredi matin** pour y déposer vos déchets.

#### Adresse :

Le Bournet  
17320 Saint-Just-Luzac

#### Téléphone :

05.46.85.41.37

#### Ouverture :

du 1<sup>er</sup> novembre  
au 28 février:

- les lundi, mardi, jeudi,  
vendredi et samedi :

9h à 12h et de 14h à 17h,

- le mercredi de 14h à 17h

Du 1<sup>er</sup> mars au 31 octobre :

- les lundi, mardi, jeudi,  
vendredi et samedi :  
9h à 12h et de 14h à 18h,  
- le mercredi de 14h à 18h

### • La Madeleine

La déchetterie *La Madeleine* est ouverte sur la commune de Le Gua.

#### Adresse :

Route de La Madeleine  
17600 Le Gua

#### Téléphone :

05.46.02.51.43

#### Ouverture :

Du 1<sup>er</sup> novembre au 28  
février

- les lundi, mardi, mercredi,  
jeudi et vendredi :  
de 14h à 17h,

- le samedi de 9h à 12h et  
de 14h à 17h,

- fermée le dimanche.

Du 1<sup>er</sup> mars au 31 octobre :

- les lundi, mardi, mercredi,  
jeudi et vendredi :

de 14h à 18h,

- le samedi de 9h à 12h et  
de 14h à 18h,

- fermée le dimanche.

### • Les filières de traitement

utilisées pour les déchets collectés en décharge et en déchetterie sont :

- la Valorisation Matière

(recyclage) : métaux, journaux, magazines, revues, carton, verre, batteries, piles, huiles, bois, plastiques, déchets électriques et électroniques, déchets verts, gravats, plaques de plâtre, coquilles huîtres et coquillages

## INFORMATIONS PRATIQUES

### • Mairie

05 46 85 13 03

Fax : 05.46.85.53.72

*mairie-stjust-luzac@wanadoo.fr*

Lundi, vendredi : 9h00 -12h30

Mercredi et jeudi : 9h00 -12h30  
et 16h00 - 18h30

Fermé le mardi et le samedi  
toute la journée

#### Site internet :

*www.st-just-luzac.fr*

### • Ateliers Municipaux

05 46 85 77 13

### • Bibliothèque

05 46 85 55 92

### • Maison des Associations

05 46 75 07 42

### • Groupe Scolaire «Eric Tabarly»

05 46 85 61 34

### • Point Poste

05 16 84 13 42

### • Communauté de Communes du Bassin de Marennes

05 46 85 98 41

### • Trésorerie

05 46 85 14 15

### • Taxi :

M. MARCHIVE Lionel

06 25 63 00 25

## ▶ SERVICES ADMINISTRATIFS

### ÉQUIPEMENT

**Conseil Départemental  
Direction des Infrastructures du  
Département**  
05 46 85 74 74  
2, rue Fourgeaud, 17320 Marennes

### LA MER

**Quartiers des Affaires Maritimes**  
05 46 85 14 33  
3, rue Maréchal Foch, 17320 Marennes

**Service Social Pêches Maritimes**  
05 46 85 60 73  
3, rue Maréchal Foch, 17320 Marennes

**Caisse Nationale des Allocations  
Familiales de la Pêche Maritime**  
05 46 85 46 76  
3, rue Maréchal Foch, 17320 Marennes

### POSTE

**Point Poste Petit Saint-Just Multiservices.**  
05 16 84 13 42  
1 place Eugène Papin.  
17320 Saint Just Luzac

### SANTÉ ET AFFAIRES SOCIALES

**Centre Médico Social Action Sociale**  
05 46 85 09 87  
10, rue François Fresneau, 17320 Marennes

**Santé à Domicile (SAD 17)**  
05 46 85 36 55  
Rue du Docteur Roux, 17320 Marennes

**Centre Médico Psycho Pédagogique**  
05 46 85 19 35  
Rue du Docteur Roux, 17320 Marennes

**Centre d'Aide Médico Psychologique**  
05 46 85 23 43  
Rue du Docteur Roux, 17320 Marennes

**Centre d'Aide Médico Psychologique  
pour l'Enfance (CAMPE)**  
05 46 85 49 47  
Place Chasseloup Laubat, 17320 Marennes

**Aide Familiale à Domicile (AFAD 17)**  
05 46 85 31 38  
1, rue Fradin, 17320 Marennes

**Direction Départementale de Protection  
de la Population**  
05 46 85 76 10  
3 rue du Maréchal Foch, 17320 Marennes

**CIAS du Bassin de Marennes**  
05 46 85 75 43

**Centre intercommunal d'action sociale  
et service d'aide à domicile**  
23, rue Dubois Meynardie  
17320 Marennes

### PERMANENCES SOCIALES

**Caisse Primaire d'Assurances Maladie**  
23 bis, rue Dubois Meynardie  
17320 Marennes. 3<sup>ème</sup> vendredi du mois  
de 14h à 16h (sur rendez-vous). Tél. 3646

**Mutualité Sociale Agricole**  
1, rue Robert Etchebarne, 17320 Marennes  
05 46 97 50 50  
du lundi au vendredi de 9h à 12h15  
et de 13h30 à 16h

**Caisse d'Allocations Familiales**  
05 46 85 09 87

**Centre Médico Social**  
10, rue Fourgeaud, 17320 Marennes  
tous les jeudis - de 9h à 12h  
05 46 85 09 87

**Maison des Initiatives et des Services  
(MIS) 05 79 86 01 50**  
22 – 24 rue Dubois-Meynardie  
17320 Marennes

### IMPÔTS - FINANCES

**Centre des finances publiques**  
05 46 85 19 11  
Recettes, Cadastre, Hypothèques  
3, rue Robert Etchebarne, 17320 Marennes

**Trésor Public - Trésorerie**  
05 46 85 14 15  
3 rue Robert Etchebarne, 17320 Marennes

**Communauté de Communes du Bassin  
de Marennes**  
(collecte et redevance des ordures  
ménagères)  
10, rue Maréchal Foch, Marennes  
05 46 85 98 41

## ▶ AUTRES SERVICES EXTÉRIEURS

### AGRICULTURE

**Chambre d'Agriculture**  
05 46 50 45 00  
2, avenue de Fétilly  
17000 LA ROCHELLE

**Direction Départementale des Territoires  
et de la Mer 05 46 39 65 30**  
69 avenue de la Grande Conche  
17200 ROYAN

**PRÉFECTURE 05 46 27 43 00**  
38, rue de Réaumur  
17000 LA ROCHELLE

**SOUS-PRÉFECTURE**  
21, rue Jean Jaurès  
17306 ROCHEFORT CEDEX  
05 46 87 08 08

12 place Synode  
17100 SAINTES  
05 46 92 37 00

### CULTURE - SPORTS - LOISIRS

**Direction Régionale de la Jeunesse, des  
Sports et de la Cohésion Sociale**  
05 46 35 25 30  
Centre administratif Chasseloup Laubat  
Avenue de la Porte Dauphine  
17000 LA ROCHELLE

### DÉFENSE - ANCIENS COMBATTANTS

**Anciens Combattants Victimes de Guerre**  
05 46 41 74 44  
Cité Administrative Place des Cordeliers  
17000 LA ROCHELLE

### INDUSTRIE - COMMERCE

**Chambre de Commerce et d'Industrie de  
Rochefort et de Saintonge**  
05 46 84 11 84  
Corderie Royale - 17300 ROCHEFORT

### TRAVAIL - EMPLOI

**Pôle Emploi Tél. 3949**  
1 avenue Maurice Chupin  
Parc des Fourriers  
17308 ROCHEFORT CEDEX

**Direction Départementale du Travail et  
de l'Emploi**  
05 46 50 50 51  
Avenue Porte Dauphine  
17000 LA ROCHELLE

**Maison des Initiatives et des Services  
(M.I.S.)**  
05 79 86 01 50  
22, rue Dubois-Meynardie  
17320 MARENNES

*Suite page suivante...*

## CALENDRIER DES MANIFESTATIONS 2018

### ■ JANVIER

- 6 Galette des Rois de l'AMMAC à Marennes
- 13 Tournoi de tennis de table au Temple
- 18 AG du Foyer Rural au temple à 17h
- 20 Galette des Rois de la FNACA à Marennes
- 26 AG des Joyeux Boulistes à 18h à l'ancienne poste + repas à la Salle des Fêtes
- 26 Loto organisé par La Fraternelle à Marennes
- 27 AG du Comité des Fêtes à 18h à la Salle des Fêtes
- 29 « Téléthon merci » à 20h à la Salle des Fêtes
- 31 Vœux du Maire à 19h à la Salle des Fêtes

### ■ FÉVRIER

- 9 Concours de belote organisé par le Lions Club à 14h à la Salle des Fêtes
- 16 AG du Club des Anciens à 14h à l'ancienne poste
- 22 Concours de belote organisé par le Club des Anciens à 14h à la Salle des Fêtes
- 23 Concours de Palet organisé par le Palet Vendéen de Saint-Just-Luzac à 14h au Temple

### ■ MARS

- 1 Concours de belote organisé par la FNACA à 14h à la Salle des Fêtes
- 4 Réunion de la Fédération de chasse à 20h30 à la Salle des Fêtes
- 8 AG de La Fraternelle à 18h à la Salle des Fêtes
- 10 Concours de belote organisé par Les Petites canailles à 14h à la Salle des Fêtes
- 10 Thé dansant organisé par l'AMMAC à Soubise
- 17 Repas des aînés à 12h à la Salle des Fêtes
- 17 Tournoi de tennis de table au Temple
- 19 FNACA Cérémonie du 19 mars à Saint-Just-Luzac au Monument aux Morts à 18h
- 24 Repas de la FNACA à Marennes
- 24 Rail Club Océan de 9h à 18h Salle Polyvalente de Marennes Bourse d'échange de jouets

30 Dictée organisée par le Lions Club à 14h à la Salle des Fêtes

### ■ AVRIL

- 6 Palet Vendéen de Saint-Just-Luzac à 14h concours en couple : 1 enfant + 1 adulte au Temple
- 7 AG de l'AMMAC à 19h30 à Marennes
- 12-13-14 Exposition de peinture organisée par l'Atelier de Peintres à la Salle des Fêtes
- 19 Concours de belote organisé par le Lions Club à 14h à la Salle des Fêtes
- 28 Cérémonie au Pont de La Bergère

### ■ MAI

- 4 Comédie du Louvois pièce de théâtre à la Salle des Fêtes
- 8 Cérémonie au Monument aux Morts
- 11 Loto organisé par La Fraternelle à Marennes
- 19 Tournoi de Tennis de Table au Temple
- 25 Concours de Palet Vendéen de Saint-Just-Luzac à 14h au Temple ou place Jean Hay

### ■ JUIN

- 7 AG de l'ACCA à 20h30 à la Salle des Fêtes
- 14 Fête des écoles dans le parc de St-Just-Luzac
- 21 La Fraternelle Fête de la musique à 19h00 Place Eugène Papin à Saint-Just-Luzac
- 22 Marche gourmande à 19h organisée par le Comité des Fêtes
- 23 Repas du Club des Anciens à 12h à la Salle des Fêtes

### ■ JUILLET

- 6 Loto organisé par DCAL à Marennes
- 13 Etoile Sportive + La Fraternelle + Feu d'Artifice + Bal au Stade de foot de St-Just-Luzac
- 27 Comité des Fêtes à 20h Eclade de Moules Place Jean Hay à Luzac

### ■ AOÛT

- 10 Loto organisé par DCAL à Marennes
- 18 Soirée Entrecôte organisée par le Comité des Fêtes à 20h Place Jean Hay à Luzac
- 30 Concours de belote organisé par le Club des Anciens à 14h à la Salle des Fêtes

31 Concours de Palet Vendéen de Saint-Just-Luzac à 10h00 Place Jean Hay à Luzac

### ■ SEPTEMBRE

- 1 Eclade de Moules organisée par l'AMMAC à Moëze
- 6 Forum des Associations à 16h à la Salle des Fêtes
- 15 Loto organisé par le Club des Anciens à 14h à la Salle des Fêtes

### ■ OCTOBRE

- 8 Cérémonie du Pont de la Bergère à St-Just-Luzac
- 26 Concours de belote organisé par l'AMMAC à 14h à la Salle des Fêtes
- 31 Soirée Halloween organisée par le Comité des Fêtes à 17h à la Salle des Fêtes

### ■ NOVEMBRE

- 3 Concours de belote organisé par le Lions Club à 14h à la Salle des Fêtes
- 11 Cérémonie au Monument aux Morts
- 16 Concours de belote organisé par « Rythme et Ambiance » à 14h à la Salle des Fêtes
- 23 La Fraternelle Concert de Sainte Cécile à l'Eglise de St-Just-Luzac à 17h
- 24 Repas du Club des Anciens à 12h à la Salle des Fêtes
- 30 Loto organisé par La Fraternelle à Marennes

### ■ DÉCEMBRE

- Du 1 au 6 Marché de Noël organisé par l'Atelier de Peintres à la Salle des Fêtes
- 6 et 7 Journées Téléthon à la Salle des Fêtes
- 14 Loto organisé par DCAL à Marennes
- 15 AG de DCAL à 17h à la Salle des Fêtes
- Messes 2<sup>ème</sup> samedi du mois : à 18h00 et à 18h30 à partir du changement d'heure d'été

## NOS COMMERCES ET ARTISANS

### SANTÉ

#### CABINET MEDICAL

30 rue de Stade - 05 45 85 13 63

#### PHARMACIE DES CLAIRES

ZA les 4 Moulins

05 46 85 13 04 / 06 43 80 32 24

pharmaciedesclaires@gmail.com

#### CABINET MASSEUR

#### KINESITHEPEUTE

6 place Eugène Papin

05 46 85 51 11

#### CABINET INFIRMIER

#### MME CAPPE

6 place Eugène Papin

06 27 72 54 37

### SOINS BEAUTÉ

#### BRIGITTE COIFFURE

Coiffure à domicile

07 82 05 70 81

#### DYNAMIK'COIFFURE

Coiffeuse - Visagiste

ZA les 4 Moulins- 06 59 35 68 40

#### HAIR DU TEMPS

Salon de Coiffure

ZA les 4 Moulins- 05 46 85 77 98

#### INSTANT MAGIQUE

Salon d'Esthétique

ZA les 4 Moulins - 05 46 85 45 07

#### ATELIER DOUCE HEURE

Par Jennifer et Dorothée

Coiffure et Esthétique

Place Eugène Papin

Tél. : 05 46 76 46 58

Jennifer : 06 32 45 05 90

Dorothée : 06 52 08 33 01

#### VIRGIN'COIF

Coiffure à domicile

06 69 67 00 70

### ALIMENTATION

#### RESTAURATION

#### GOLF DOMINIQUE

Poissonnier - Les Touches

05 46 85 52 87

#### LE JARDIN DE BIÈRE

Vins et Spiritueux

Zone Artisanale - 05 46 85 48 71

#### LE PETIT ST-JUST

#### MULTISERVICES

Alim. Générale Tabac Relais Poste Presse

Place Eugène Papin - 05 16 84 13 42

#### LE SAINT-JUST

Restaurant

9 place Papin - 05 46 85 13 02

#### MAGUIER THIERRY

Boulangerie Pâtisserie

ZA les 4 Moulins - 05 46 85 13 65

#### L'HEURE DU MARCHÉ

Fruits-légumes/Poissonnerie/Boucherie/

Fromagerie/Epicerie fine

70 Av Louis Bouchet à Royan

06 46 08 00 77

#### NAUD PHILIPPE

Boucherie Charcuterie Traiteur

ZA les 4 Moulins - 05 46 85 53 60

#### REBEIX PATRICE

Boulangerie Pâtisserie

14 place Papin - 05 46 85 13 13

#### ROBIN FRÉDY

25 rue de la Forge - 06 26 75 20 18

Boucherie chevaline, veau, agneau sur

Rochefort le jeudi et samedi, tous les

jours sur La Tremblade

et le samedi à Saujon

#### AU GENTIL CHARCUTIER

Traiteur - 4 rue du Temple

06 08 43 91 10

### BÂTIMENT

#### TRAVAUX PUBLICS

#### ABM

#### SERRURERIE FERRONNERIE

#### D'ART ACIER INOX ALU

ZA les 4 Moulins - 05 46 95 87 69

#### ACCORD PARQUET

Spécialiste du Parquet - Menuiserie

ZA les 4 Moulins - 05 46 76 87 44

06 30 65 98 57

#### LAB AGENCEMENT

Cuisiniste - bainiste

ZA les 4 Moulins

05 46 85 59 92 - 06 42 03 12 08

#### ATLANTIQUE CHOLLET

Menuiserie Fermeture

14 bis place Papin - 05 46 76 70 19

#### CELLIER FRANÇOIS

Maçonnerie Tailleur de Pierre Enduits -

Taille de Pierre

ZA les 4 Moulins - 05 46 75 33 47

#### CHEVALIER SARL MC

Construction neuve et rénovation

14 Chemin des Douaniers

Les Touches

05 46 85 55 36 - 06 29 42 44 48

#### COTTEAU ANTHONY

Maçonnerie Placo Enduit

24 bis rue de la bergère

06 30 25 04 22

#### JKR PULSAT

Electricité - Electroménager

10 rue Garesché - 05 46 85 32 91

#### GUERIN JACQUES SARL

Maçonnerie

7 bis rue de la Bergère - 05 46 85 40 04

#### GODILLOT THIERRY

Maçonnerie

7 ter rue de la Bergère - 05 46 85 53 21

#### GORICHON FRÉDÉRIC

Travaux Publics

La Petite Borderie - 05 46 85 68 20

#### ETA ROBERT PASCAL

Tonte-Broyage-Elagage

Chemin de Saint Agnant « Le Bournet »

05 46 36 12 49 - 06 12 64 57 81

#### JEAN CHRISTOPHE

Enduits de Façade - Isolation

4 rue de la crémaillère

05 46 47 80 96 - 06 15 96 74 45

#### LABBE SARL

Ebénisterie Menuiserie

ZA les 4 Moulins - 05 46 85 19 25

#### MELINGE DOMINIQUE

Travaux Publics

Les Auneaux - 05 46 85 36 44

#### MOUSSIAU ALAIN

Pose et ramonage de cheminées - Placo

14 rue du Temple - 06 21 14 45 92

#### M.P.T.P - TERRASSEMENT

#### C.R.M.T NÉGOCE

Travaux publics - Démolition

Négoce matériels TP & Poids Lourds

Location - Réparations matériels TP

ZA Les 4 Moulins 05 46 08 33 89

06 74 98 78 72 - mptp.info@gmail.com

#### NOS MAISONS

Maçonnerie

15, rue des droits de l'homme

17320 MARENNES 05 46 85 05 25

## ■ BÂTIMENT

### TRAVAUX PUBLICS

#### OLIVIER CHABOUSSIE

Dessinateur Projeteur  
Déclaration préalable de travaux  
Permis de construire-Avant projet  
Mauzac – 06 83 11 07 52  
olivier.chaboussie@wanadoo.fr

#### POIRIER FRÉDÉRIC ET PASCALE

Peintre en bâtiment  
32 rue Jean Gautier – Les Fontenelles  
05 46 85 17 55

#### PRAUD MICHEL

Travaux Publics  
ZA les 4 Moulins - 05 46 85 52 06

#### ROGER FREDDY

Bois au détail  
14 route de la Puisade - 05 46 85 55 51

#### ROUYER ATLANTIQUE

Serrurerie Métallerie Construction  
Métalliques  
28 rue de la Résistance - 05 46 85 13 96

## ■ NATURE & JARDINS

### DUBOIS ET DES JARDINS

Accessoires de Jardin  
ZA les 4 Moulins - 05 46 75 67 79

### GUIGNET CHRISTIAN

Maraîcher, Fleurs Plants  
Moulin de Mauzac  
05 46 76 06 91 - 09 65 10 41 61

### LA MAISON VERTE

Fleurs Plants  
22 Bis rue de la Bergère  
05 46 47 44 31

### LA PETITE SABLIERE GAEC

Fleurs - Plants - Maraîcher  
Route des Pibles - La Petite Sablière  
05 46 85 90 70

### MINI-MOTORS

Réparation Vente Location Motoculture  
Quad Cycle  
ZA Les 4 Moulins - 06 03 60 67 42

### RICHARD DIDIER

Entretien des jardins et espaces verts  
12 rue de la Forge  
05 46 85 02 24 - 06 67 26 10 03

## ■ LOISIRS

### AEROCLUB ALBERT BARON

Fief du Bournet - 05 46 85 06 51

### ARTISTE PEINTRE LOGAN

20 rue du Marais – Les Pibles  
05 46 85 91 94

### BV CYCLES

ZA les 4 Moulins – 05 46 36 40 38  
bvcycles@bbox.fr

### CROISIERE COTE DE BEAUTE

Promenade en mer  
La Puisade - 06 72 00 95 75  
www.promenade-en-mer.fr

### LAGUNA LODGE

Résidence de vacances  
27 rue de la Bergère - 05 46 85 01 02

### PARAMOTEUR

POITOU-CHARENTES  
Ecole de pilotage, Baptêmes, Matériels  
06 22 18 04 85 - www.paramote.com/

### SEQUOIA PARC

CAMPING  
La Josephtrier - 05 46 85 55 55

## ■ SERVICES DIVERS

### AUX CISEAUX CREATEURS

Créations, retouches sur mesures  
10 rue du puits Bardin  
06 25 00 03 23  
auxciseauxcreateurs@sfr.fr

### NATHALIE TOILETTAGE A DOMICILE

Toilettage et taxi animalier  
06 63 46 68 19

### DEPUCELLE JEAN CLAUDE

Récupération de Métaux  
46 rue Charles - 05 46 85 25 63

### GARAGE DU ROND POINT

Vente et réparation  
ZA les 4 Moulins - 05 46 85 90 98

### GUTHON PATRICK

Pension Canine  
Fief de Pépiron  
05 46 47 80 79- 06 23 17 29 96

### GREG

Education Canine  
05 46 97 61 03  
Rue des Sausades

### LAURENT NICOLLE

Broderie Cannelille Soie  
10 rue du Stade  
05 46 75 90 19 - 06 08 88 32 87

### MEP PIÈCES AUTO

ZA les 4 Moulins - 05 46 85 90 98

## Océan 17

Vente mobil-homes et accessoires  
6 avenue des Vignes - ZA les 4 Moulins  
– 05 46 85 36 27

### PICHON TECHNOLOGIE

Membranes en PVC armé  
pour vos piscines  
ZA les 4 Moulins - 1, avenue des vignes  
06.11.23.64.91

### RAID INFO

Dépannage Assistance  
Vente en Informatique  
-Rue du Stade - 06 99 70 08 29

### ROULIN

Dépannage  
ZA les 4 Moulins - 05 46 85 24 62

### SPEED QUEEN

Laverie automatique - Saintes  
Pour Saint-Just-Luzac et ses environs :  
prise en charge de votre linge sur  
demande (lavage-séchage-plier) et por-  
tage (aller et retour) pour seulement 2€  
le kg (minimum 5 kgs) - 06 84 33 88 40

### TAXI DU BASSIN

Saint-Just-Luzac - 06 25 63 00 25

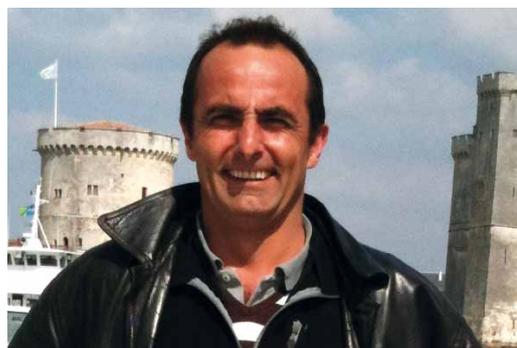


## LES NOUVEAUX COMMERCES

### SPEED QUEEN

Véronique Rondier habitante de Saint-Just-Luzac vient d'ouvrir à Saintes sa laverie automatique « Speed Queen ». Un nouveau concept, des machines à laver et séchoirs de grande capacité pour les grosses pièces (couettes-oreillers, ect..), un lavage et séchage en moins d'une heure et des machines hygiénisées à chaque cycle. Pour Saint-Just-Luzac et ses environs, Véronique vous propose la prise en charge de votre linge sur demande (lavage-séchage-pressage) et portage (aller et retour) pour seulement 2€ le kg (minimum 5 kgs). Tarif couette : 1 pers 9€, 2 pers 13€, maxi 15€.

Vous n'avez pas de lave-linge, pas le temps de le faire : linge de tous les jours ou bien grosses pièces. N'hésitez pas, contactez la au : 06 84 33 88.



### SOCIÉTÉ PICHON

Installée à Saint-Just-Luzac en 2018, la société Pichon est spécialisée dans la transformation à la machine à commande numérique de rouleaux de membranes en PVC armé pour vos piscines en un kit prêt à poser en bassin suivant vos dimensions. Elle réalise pour vous la découpe à longueur des lés de membrane en PVC armé et la soudure à la machine de la bandelette sur les membranes de parois. Vous gagnez le temps de la préparation sur vos chantiers de poses de membranes armées de piscines.

Contact : Société Pichon.

Zone Artisanale des 4 Moulins

1, Avenue des Vignes - 17320 Saint Just Luzac

Contact : Emmanuel Pichon. 06 11 23 64 91

E-mail : [contact@pichon-technologie.fr](mailto:contact@pichon-technologie.fr)

Site : [www.pichon-technologie.fr](http://www.pichon-technologie.fr)

### MEP

Mickaël, habitant de la commune de Saint-Just-Luzac a ouvert son magasin de pièces détachées automobiles toutes marques dans un espace de 160m<sup>2</sup> : filtres, freinage, distribution, échappement, amortisseur, pneumatiques, balais d'essuie-glaces, huile moteur, batterie, etc...

Le magasin est ouvert aux particuliers et professionnels. Il vous propose également des consommables tels que le savon, les essuie-mains, les plaques minéralogiques, les accessoires pour caravanes tels que les attelages. Livraison chez les professionnels dans un rayon de 15km de 12h30 à 13h30. En septembre il inaugurera un rayon outillage à main (clés, tournevis...). Son entreprise est livrée 2 fois par jour. Son épouse Elise, diététicienne, s'occupe de la comptabilité. Un jeune apprenti, Mattéo est venu rejoindre l'équipe pour 2 ans. Mickaël cherche à recruter un collaborateur pour l'aider au magasin pendant sa prospection clients.



Le magasin est ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 18h ainsi que le samedi de 8h30 à 12h au 22 Avenue des vignes ZAC des 4 Moulins à Saint-Just-Luzac.  
Tél. 05 46 85 17 63 - [mep.piecesauto@gmail.com](mailto:mep.piecesauto@gmail.com)

## NOS OSTREICULTEURS

### GAEC BOUCHERIE Laurent Yves

Artouan

### BOSSIS Mickaël

La Fosse Bertine - 05 46 85 24 92

### BOYARD Philippe

Port Marceau - 05 46 85 13 88

### CHAUVET Alexandre

Artouan - 05 46 85 26 41

### DAUNAS Sébastien

La Fosse Bertine- 05 46 85 52 15

### DELAGE Yannick

Nieulle-sur-Seudre – 06 81 66 18 25

### DUZON Joel

La Fosse Bertine

### DUZON Thierry et Patrick

Artouan - 05 46 85 03 65

### FROMENTIN Jonathan

La Fosse Bertine – 05 46 85 54 01

### FROMENTIN Christophe et Jean-Claud

La Fosse Bertine - 054362281

### Les Huîtres GARNIER Didier

Artouan - 05 46 85 64 22

### GARNIER Nicolas

Bourcefranc – 05 46 76 78 59

### HERCOURT Yann et Robert

La Fosse Bertine - 05 46 85 52 64

### HERVE David

La Pauline - 05 46 36 03 88

### LECOMTE Philippe

Artouan - 06 09 22 36 26

### L'Océan de l'huître. LESTRAT Ludovic

Marennes – 06 18 43 79 69

### PONTAC Mickael et Rodrigue

La Cayenne – 05 46 85 30 74

### ROBERT Patrick

Nieul sur Seudre - 05 46 85 29 86

### SATMAR

La Pauline - 05 46 85 30 11

### SUIRE Jean-Pierre et Fille

La Pauline - 05 46 85 13 45

### Etablissements TESSIER S.A.

Artouan - 05 46 85 13 11

### TEXIER Jacky

Artouan- 05 46 85 53 11

### VIOLLET EARL Sébastien et Fabrice

La Fosse Bertine - 05 46 85 16 04



## NOS AGRICULTEURS ELEVEURS



### GAEC Le BOISROND - DAUNAS YANICK ET MICKAEL

Lieu-dit « Bois-Rond » - 05 46 85 52 56

### CHAGNEAUD Christophe GAEC

Lieu-dit « Chanteloup » - 05 46 85 12 85 - 09 79 72 31 78

### MEREVE SARL

Chez Soud - 09 75 87 62 42 - 06 27 32 32 50

### GAEC RENAUD LAURENT

61 rue des frères Gorichon - lieu-dit « Mauzac » - 05 46 85 52 16

### EARL DU MARAIS GATS

Polycultures - Elevage

10 rue du marais doux - Les Pibles – 05 46 85 32 56

### GORICHON Frédéric

La Petite Borderie - 05 46 85 68 20

DEPUIS  
20  
ANS

**SARL  
MC CHEVALIER**

**CONSTRUCTION NEUVE ET RÉNOVATION**

**05 46 85 55 36**

**TERRASSEMENT - MAÇONNERIE - COUVERTURE**

14 Chemin des Douaniers - Les Touches  
17320 ST JUST LUZAC  
mickael.chevalier492@orange.fr  
06 29 42 44 48



# TAXI DU BASSIN

Commune de Stationnement Saint Just Luzac

Toutes distances - Malades assis

36 rue de la République  
17320 Marennes

**06 25 63 00 25**  
**Saint Just Luzac 17320**

Lionel MARCHIVE  
taxi-du-bassin@orange.fr

# ROGER FREDDY BOIS



DETAILS DE  
BOIS DE  
CHAUFFAGE  
PIEUX  
PIQUETS BRUTS

14 Route de la puisade  
**17320 SAINT JUST LUZAC**

[www.rogerfreddy-bois-17.fr](http://www.rogerfreddy-bois-17.fr)

**05 46 85 55 51**      **06 62 61 33 75**



*Aux ciseaux créateurs*

Créations - Retouches - Sur-mesures



Raphaëla vous accueille du lundi au vendredi.

10 rue du puits Bardin - Luzac - 17320 Saint Just Luzac

[auxciseauxcreateurs@sfr.fr](mailto:auxciseauxcreateurs@sfr.fr)

**06 25 00 03 23**

*L'Hair du Temps*

Anne-Sophie

Ouvert du mardi au vendredi de 9h à 18h  
le samedi de 9h à 17h  
NON STOP

**05 46 85 77 98**

**ZA Le Fief de Luzac**  
**17320 Saint Just Luzac**

## ELECTRO JKR 17

VENTE - CONSEIL - DÉPANNAGE

électroménager

hifi-TV

informatique

alarme  
vidéo surveillance

électricité  
domestique

service  
après-vente

montage  
antennes &  
paraboles

livraison &  
installation

10 Rue Garesché - SAINT-JUST LUZAC

**05 46 85 32 91 - 06 62 98 12 77 - [pulsat.jkr17@gmail.com](mailto:pulsat.jkr17@gmail.com)**

## SAS MOUSS' DOC CHEMINÉES

Devis - Restauration et remise au normes

Cheminée Seguin Duteriez

RAMONAGE - RÉNOVATION - PLACO-PLÂTRE

**Alain MOUSSIEAU**

**PLATRIER- FUMISTE**

ZA des 4 Moulins - 19 av. des Vignes

**17320 SAINT-JUST LUZAC**

**06 21 14 45 92** [alain.moussieau@sfr.fr](mailto:alain.moussieau@sfr.fr)

Création tous styles  
et toutes formes



Bilan complet de  
votre ancienne cheminée



## Le Jardin de Bière

EURL

Particuliers - Associations - Professionnels

**Bières allemandes, vins,  
champagnes, spiritueux,**

**BAR LICENCE IV DÉGUSTATION SUR PLACE**

**GROS &  
DÉTAIL**

**LOCATION DE TIREUSES  
POUR BIÈRES PRESSION**  
(réserver à temps !)



**Avenue des Vignes - 17320 ST-JUST-LUZAC**

**Tél : 05 46 85 48 71** [lejardindebiere@wanadoo.fr](mailto:lejardindebiere@wanadoo.fr)

L'abus d'alcool est dangereux pour la santé, à consommer avec modération

Generale d'Optique

la fin des lunettes chères



Une équipe de conseillers  
à votre écoute.



Réparation  
et service  
après vente  
toutes  
marques

Verres  
solaires  
polarisés  
spécial  
chasse/  
pêche

21 rue du Docteur Roux - 17320 MARENNES

**Tél. : 05 46 36 17 17** [www.generale-optique.com](http://www.generale-optique.com)

# Location

E.Leclerc

Véhicules utilitaires  
8, 11 et 20 m<sup>3</sup>



Véhicules de tourisme  
à partir de 4€ par jour.

Rue de la république  
**MARENNES**

**TÉL : 05 46 85 11 44**

# E.Leclerc DRIVE

- Je fais mes courses en ligne aux prix de l'hyper.
- Tout est préparé et prêt en 2 heures.
- Je récupère mes courses quand j'ai envie.

[www.leclercdrive.fr](http://www.leclercdrive.fr)

ZAC de Feusse (derrière les pompiers)  
MARENNES. Tél. 05 46 85 08 88

# MEP PIÈCES AUTO

- Pièces automobiles
- Accessoires
- Outillage
- Particuliers & Professionnels
- Agriculteurs, Ostréiculteurs

**NOUVEAU**

Mickaël, Élise et Mattéo vous accueillent

Le lundi > 13h30 / 18h00

Du mardi au vendredi > 8h30 - 12h30 / 13h30 - 18h00

Le samedi > 8h30 - 12h00

22 avenue des Vignes - ZAC des Moulins  
17320 Saint-Just Luzac Tél. 05 46 85 17 83  
mep.piecesauto@gmail.com  MEP PIÈCES AUTO

# EURL FRANÇOIS CELLIER

MAÇONNERIE GÉNÉRALE

Rénovation du Bâti Ancien

Taille de Pierre - Couvertures

Enduits & Badigeons à la chaux

Enduit isolant chanvre

Dallage, pavage...



Avenue des Vignes - Zone Artisanale

e-mail : francellier@aol.com

17320 St Just Luzac

**Tél. 05 46 75 33 47 Port. 06 09 21 55 64**



Serrurerie, Metallerie  
Chaudronnerie  
Construction Métallique  
Réparation Navale

**Soudure acier, Aluminium, Inox**

Route départementale 728 - 17320 St-just-luzac

**Tél : 05.46.85.13.96**

c.chusseau@rouyer-atlantic.com - [www.rouyer-atlantic.com](http://www.rouyer-atlantic.com)

# OCEAN 17

GAUTIER

**05 46 85 36 27**

ocean.17@live.fr

www.ocean-17.fr

6, avenue des Vignes - ZA Les 4 Moulins  
17320 ST JUST-LUZAC

**Vente mobil-homes & accessoires**



Ebénisterie, Menuiserie  
Charpente, Agencement  
Fabrication volets

Bois, PVC

Vitrerie, Cloison sèche

**SARL  
LABBÉ**

Z.A av. des Vignes - 17320 St-Just-Luzac

Tél. 05 46 85 19 25 - Port. 06 13 67 30 88

E-mail : sarl.labbe@gmail.com

Site : [MENUISERIE-LABBE.FR](http://MENUISERIE-LABBE.FR)